



Cantal Ingénierie & Territoires

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Liste des délibérations examinées lors de la réunion du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,

- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
 M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
 M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
 M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
 M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
 M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,

M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
- M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
- Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,

- M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

M. Alain Vantalon, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,
M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Guerault, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,

Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,
M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,

Mme Colette Ponchet-Passemard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezentières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condât,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,
M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Ilde,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,

M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon, Conseiller Municipal de Valuèjols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,

- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiène.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeonne,
 M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
 M. Éric Gousses, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
 M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
 M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
 M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
 M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
 M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
 Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
 M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
 M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
 M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
 M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
 M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeant,
 M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
 M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
 M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
 M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
 M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,

- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,

- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,

- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,

- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,

Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,

Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,

Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,

M. Jean-Michel Faubladié, Centre communal d'action sociale de Lascelles,

M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,

M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,

Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,

Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,

M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,

M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,

M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,

Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,

Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,

M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,

Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,

Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,

Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,

Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac,

Nombre de membres excusés : 20

L'Assemblée Générale prend les décisions suivantes sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

DELIBERATION N° 25AG03-01 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2024

Après en avoir délibéré, à l'unanimité:

APPROUVE le procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 Mars 2024, tel que présenté en annexe.

DELIBERATION N° 25AG03-02 – RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER 2024 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

DECIDE : d'approuver le Rapport d'Activité et le Bilan Financier de l'année 2024 de Cantal Ingénierie & Territoires.

DELIBERATION N° 25AG03-03 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

DECIDE : de prendre acte de la tenue du débat sur les Orientations Budgétaires 2025 de Cantal Ingénierie & Territoires.

DELIBERATION N° 25AG03-04 – ADHESION AU C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

RENOUVELLE l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

Le coût de l'adhésion annuelle 2025 est de 600 €.

DESIGNE Madame Marie-Helene ROQUETTE Conseillère départementale pour représenter CIT au sein des instances du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

DELIBERATION N° 25AG03-05 – ADHESION A L'ASSOCIATION DECLIC (Développement d'Échanges entre Collectivités Locales en matière d'Informations et de Communications).

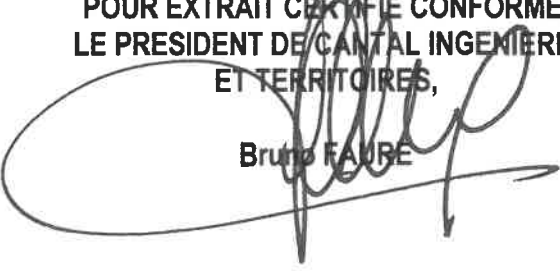
Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

RENOUVELLE l'adhésion de CIT à l'Association DECLIC. Le coût de l'adhésion annuelle 2025 est de 770 € pour la structure.

DESIGNE Madame Annie DELRIEU - Vice-Présidente de Cantal Ingénierie & Territoires pour représenter CIT au sein des instances de l'association.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE
ET TERRITOIRES,

Brigitte FAURE



Date de publication : **04 AVR. 2025**

Toutes les délibérations peuvent être consultées dans les bureaux de Cantal Ingénierie & Territoires.



Cantal Ingénierie & Territoires

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

Réunion 24 mars 2025

N° de la délibération : 25AG03-01

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,

- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 - M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

M. Alain Vantalon, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,

M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Guerault, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doulcet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,

M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigeau,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezentières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordane,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,

M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Soumiac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuéjols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Éric Gomesse, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

- M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
- M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
- M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
- Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
- M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
- M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
- M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
- M. Gilbert Mommaliér, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
- M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
- M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
- M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
- M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
- M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
- M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

- M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

- Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
- Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
M. Jean-Michel Faubladier, Centre communal d'action sociale de Lascelles,
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirques-de-Jordanne,
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.,
Nombre de membres excusés : 20

Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2024

L'Assemblée Générale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 Mars 2024, tel que présenté en annexe.

PREFECTURE DU CANTAL

4 AVR. 2025

BUREAU DU COURRIER

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,


Bruno RAURE

Publication :

Transmission Préfecture }

04 AVR. 2025



CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du 8 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi huit mars, à quinze heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, s'est réunie à l'UIT d'Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,

Conseillers départementaux

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achaine, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Florian Morelle, Conseiller départemental,
Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés avant donné pouvoir :

- M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- Mme Sylvie Lachalze, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à M. Florian Morelle, Conseiller départemental,
- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental,
- Mme Céline Charniaud, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,

- M. Jean Mage, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- Mme Valérie Semeleys, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 13

Absents excusés :

M. Stéphanie Frechou, Conseiller départemental,
M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 3

Communes

Présents

M. Philippe Rossee, Maire d'Allanche,
M. Jean-François Ischard, Conseiller Municipal d'Ally-Drignac,
M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,
M. Michel Cabanes, Maire d'Amac,
M. Hubert Bonhomme, Maire d'Ayrens,
M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
Mme Monira Chirou, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
M. Michel Constant, Maire de Fontanges,
M. André Farges, Conseiller Municipal de Frédiçont,
M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Glou de Mamou,
M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
M. Georges Ceyte, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Jérôme Anastase, Conseiller municipal de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevielle,
M. Jean-Michel Faubladier, Maire de Lascelles,
M. Jean-Pierre Soulier, Maire du Vigean,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmathanac,
M. Jean-François Landes, Maire de Molèdes,
Mme Isabella Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,

M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molénat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Ilidé,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Michel Baissac, Maire de Sansac-de-Marmiesse,
M. Léon Perrier, Maire de Senezeurgues,
M. Patrick Lohve, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Yézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolei.
M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Anjaon-sur-Cère,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Yrac.

Nombre de membres présents : 51

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à ayant donné pouvoir à Mme Françoise Fournival, Centre communal d'action sociale d'Anglards-de-Salers,
- M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac, ayant donné pouvoir à Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
- M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres, ayant donné pouvoir à M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,
- M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont,
- M. Franck De Magalhães, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeourne,
- M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac, ayant donné pouvoir à M. Jacques Roneuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
- M. Claude Delmas, Maire de Labesserette, ayant donné pouvoir à Mme Amie Plantecoste, Maire de Leucamp,
- M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafaillade-en-Vézère, ayant donné pouvoir à M. David Ernest, Maire de Prunet,
- M. Pierre Mennesson, Maire du Fau, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Fournier, Maire du Vaulmier, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
- Mme Colette Ponchet-Passemand, Maire de Marcenat, ayant donné pouvoir à M. Philippe Rossee, Maire d'Allanche,
- M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac, ayant donné pouvoir à M. Jérôme Anastase, Conseiller municipal de Lacapelle Barres,
- M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naulles, ayant donné pouvoir à Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
- M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
- M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

- M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condât, ayant donné pouvoir à M. Robert Fiagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
- M. Claude Ribeyrolle, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
- M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
- M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Mousages,
- Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes, ayant donné pouvoir à M. Léon Perrier, Maire de Senezeurgues,
- M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
- Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu, ayant donné pouvoir à M. Éric Gommese, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
- Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 23

Absents excusés :

- M. Alain Vanlaton, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze,
- M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
- M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterieux,
- M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
- M. Yves Magne, Maire d'Arches,
- M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
- M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
- Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
- Mme Nadine Antignac, Maire de Besse,
- Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
- Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons,
- M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
- M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
- M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
- Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
- M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
- Mme Bernadette Resche, Maire de Challers,
- M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chalvignac,
- M. Sébastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,
- M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
- M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle,
- M. Christophe Soulier, Maire de Chammensac,
- M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussezac,
- M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
- M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Collines,
- Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condât,
- Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
- M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
- Mme Arlette Gaequet, Maire de Cros-de-Montvert,
- M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
- M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
- Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
- M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,

M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
 Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
 M. Bernard Coudy, Maire de Gourdèges,
 M. Aurélien Pojlat, Adjoint au Maire de Jabrun,
 M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
 M. Alain Xhaard, Conseiller Municipal de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
 M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
 M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
 M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
 M. Jean-Louis Puech, Conseiller Municipal de Lacapelle-del-Fraisse,
 M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
 M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
 Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
 M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
 M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Laslic,
 M. Robert Jouve, Maire de Lauré,
 Mme Marie-Claude Rabouison, Conseillère Municipale de Laveissenet,
 M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
 M. Denis Delpirou, Maire de Lavignerie,
 M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
 M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
 M. Jean-Michel Hojak, Maire du Montell,
 M. René Lapeyre, Maire-délégué du Rouget-Pers,
 M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Troulou,
 Mme Sylvie Portal, Maire des Terres,
 M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
 M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
 M. Robert Bourdon, Maire de Lieutadès,
 M. Joël Brun, Maire de Lorières,
 M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
 M. Hervé Brugaillle, Conseiller Municipal de Madic,
 M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
 M. François Delheu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
 M. André Bourard, Conseiller municipal de Massiac,
 M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
 M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
 M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
 M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet,
 M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Menières,
 M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
 Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
 M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
 M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
 M. Bernard Boularic, Conseiller municipal de Montmurat,
 M. Eric Parmentelat, Conseiller Municipal de Montvert,
 M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
 M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-en-Pinatelle,
 M. Gérard Troupel, Maire de Nieudun,
 M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
 M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
 Madame Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
 M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
 Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,

M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
 M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
 Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
 M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
 M. François Yernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
 M. Philippe Echallier, Maire de Rezentières,
 M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
 M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
 M. Alain Serières, Maire de Rouffiac,
 M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Rournégoux,
 M. Denis Vieyres, Maire de Rouzières,
 M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
 M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
 M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
 M. Bruno Filiot, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
 Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
 M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
 M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
 M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
 M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès,
 M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie,
 M. Daniel Malmesat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
 M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
 M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Cardal,
 M. Sébastien Veyssière, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
 M. Michel Fej, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
 M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,
 M. Michel Canches, Maire de Saint Géronts,
 M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
 M. Laurent Corbelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
 M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
 M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
 M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
 M. Alan Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
 M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
 M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
 M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
 M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
 M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
 M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
 M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude-Agues,
 M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
 Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
 M. Roger Condomine, Maire de Saint-Saury,
 M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
 M. Michel Laporte, Maire de Salins,
 M. David Escourrolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
 M. Alexis Roussilhe, Conseiller Municipal de Siran,
 Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulaiges,
 M. Serge Vallemontell, Maire de Sourniac,
 M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
 M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
 M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
 Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tourmemine,
 Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,

Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Vallouze,
M. Dominique Lafon, Conseiller Municipal de Valuéjols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmerter, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Tourlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac,
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 163

E.P.C.I.

Présents :

M. Christian Poulthès, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,
M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Nombre de membres présents : 5

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Arfense, ayant donné pouvoir à M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane,
M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté.

Nombre de membres excusés : 2

Autres organismes publics de coopération locale

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeourne,
M. Jean Chammès, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Eric Gommès, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène.

Nombre de membres présents : 6

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Ischard, Conseiller Municipal d'Ally-Drignac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Absents excusés :

M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuvéglise,
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
M. Alain Fallères, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Loran,
M. Michel Lalaple, Syndicat des Eaux de Saint Santlin – Montmural,
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Challers Clavières Lorcières,
M. Guy Lederc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Arfense,
M. Daniel Vizet, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet - Moussages
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 17

Centres communaux d'action sociale

Présents :

Mme Françoise Fournival, Centre communal d'action sociale d'Anglards-de-Salers,
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivel, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
M. Antoine Gimenez, Centre communal d'action sociale de Quézac.

Nombre de membres présents : 6

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Christophe Pestinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Mariol, Centre communal d'action sociale de Boisset, ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,

Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Vallouze,
M. Dominique Lafon, Conseiller Municipal de Valuéjols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmerter, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Tourlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac,
M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes.

Nombre de membres excusés : 163

E.P.C.I.

Présents :

M. Christian Poulthès, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers,
M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Nombre de membres présents : 5

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Arfense, ayant donné pouvoir à M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane,
M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté.

Nombre de membres excusés : 2

Autres organismes publics de coopération locale

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeourne,
M. Jean Chammès, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Eric Gommès, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène.

Nombre de membres présents : 6

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Ischard, Conseiller Municipal d'Ally-Drignac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Absents excusés :

M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary,
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuvéglise,
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
M. Alain Fallères, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Loran,
M. Michel Lalaple, Syndicat des Eaux de Saint Santlin – Montmural,
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Challers Clavières Lorcières,
M. Guy Lederc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Arfense,
M. Daniel Vizet, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet - Moussages
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 17

Centres communaux d'action sociale

Présents :

Mme Françoise Fournival, Centre communal d'action sociale d'Anglards-de-Salers,
Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivel, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
M. Antoine Gimenez, Centre communal d'action sociale de Quézac.

Nombre de membres présents : 6

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. Christophe Pestinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Mariol, Centre communal d'action sociale de Boisset, ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,

- Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie, ayant donné pouvoir à M. Antoine Gimenez, Centre communal d'action sociale de Quézac,
- M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat, ayant donné pouvoir à M. Daniel Ginhiac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absentis excusés :

- M. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
- Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Anlignac,
- Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
- M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou
- Mme Elodie Salson, Centre communal d'action sociale de Pierrefort
- Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux
- Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
- Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-landes,
- Délégué du Centre communal d'action sociale de Valeyte.
- Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère.
- Mme Muriel Escaller, Centre communal d'action sociale d'Ytrac.

Nombre de membres excusés : 13

Déroulé de la séance

Accueil de M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental du Cantal, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

M. Bruno Faure accueille les membres de l'Assemblée Générale à la Salle des Conférences de l'I.U.T à Aurillac. Il constate que le quorum est atteint.

M. Bruno Faure rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale : adoption du procès-verbal de l'AG du 27 mars 2023, présentation du Rapport d'activité et Bilan financier 2023, Débat d'Orientation Budgétaire 2024, renouvellement 2024 de l'adhésion au CAUE, renouvellement 2024 de l'adhésion à l'association DECLIC.

En fin session, un point d'actualité sur le sujet spécifique de la recherche d'aides et de financements sera proposée avec la présentation de la plateforme Aides – Territoires et des exemples sur des opérations accompagnées en AMO par CIT.

Mme Valérie Cabecas est désignée secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 mars 2023.

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque.

Les membres de l'Assemblée Générale adoptent le procès-verbal à l'unanimité.

Rapport d'activité 2023

Mme Sandrine Carlut rappelle que le nombre d'adhérents à Cantal Ingénierie & Territoires est stable : 237 Communes - 8 Communautés de Communes - 1 Communauté d'Agglomération - 24 Structures de coopération intercommunale et 25 CCAS.

Nouveaux adhérents 2023 :

- Commune : Saint-Amandin,
- 8 CCAS : Anglards-de-Salers, Boisset, Le Trioulou, Mauriac, Saint-Cemin, Saint-Gérons, Saint-Paul-des-Landes, Ytrac (en lien avec le développement de la mission RGD DPO).

Mme Sandrine Carlut indique que 14 ETP ont été mobilisés en mutualisation avec le Conseil départemental pour répondre aux besoins de l'Agence pour l'année 2023.

A noter les 2 lieux d'accueil de l'Agence : 21 Boulevard de Lescudilliers (accueil principal) et le bureau situé à Murat.

Chaque mission fait l'objet d'une présentation succincte par Mme Carlut :

- 223 nouvelles opérations signées en 2023 ;
- 1 661 jours contractualisés en 2023 ;
- 709 588 € conventionnés en 2023.

Bilan 2023 : Conseil juridique et administratif

105 demandes de prestations ont été comptabilisées en 2023.
1 opération d'AMO spécifique pour 2 jours facturés.

Le conseil juridique et administratif porte essentiellement sur le suivi des procédures de la commande publique (75% des demandes), sur la règle de droit applicable en matière de gestion locale ainsi que la remise de procédures ou de documents types.

Bilan 2023 : Mission de Délégué mutualisé à la protection des données – Application du Règlement Général sur la Protection des Données

17 nouvelles conventions pluriannuelles 2023-2027 ont été signées (qui se complètent avec la poursuite des 27 conventions souscrites en 2022 et des 39 conventions souscrites en 2021).

17 déclarations DPO auprès de la CNIL en 2023.

CIT est actuellement DPO pour 80 structures : 48 communes, 22 CCAS, 5 communautés de communes, la CABA et 4 syndicats.

Bilan 2023 : Mission eau et assainissement

63 nouvelles conventions signées en 2023.

544 jours conventionnés pour 219 751 € HT.

Les opérations sont réparties entre AEP (359 jours) et Assainissement (185 jours).

Focus 2023 : Transfert des compétences – Schéma – Protection de la ressource.

- ✓ Missions d'accompagnement pour des études de gouvernance et de la future structuration intercommunale dans le cadre du transfert des compétences Eau Potable et Assainissement Collectif aux EPCI à l'horizon 1er janvier 2026.
- ✓ Collaboration au Schéma départemental de l'eau potable et de l'assainissement porté par le Département,
- ✓ Protection de la ressource en eau et accompagnement dans les procédures de travaux de protection des captages.

Bilan 2023 : Mission voirie et réseaux & Ouvrages d'art

72 opérations nouvelles signées en 2023 : réparties entre 46 conventions et 26 opérations sur marchés à bons de commande.

884 jours conventionnés pour 342 061 € HT.

Les opérations portent essentiellement :

- sur l'aménagement de traverses et d'espaces publics : 451 jours,
- sur l'entretien courant de voirie : 321 jours,
- sur des opérations de suivi d'ouvrages : 92 jours.

Focus 2023 : illustrations de quelques aménagements VRD & OA :

- Commune d'ALLEUZE : aménagement de l'accès à la Mairie,
- Commune d'YTRAC : aménagement d'une aire de jeux et d'un parc paysager,
- Commune de JABRUN : aménagement paysager dans le centre bourg,
- Commune de LEYVAUX : restauration et mise en valeur d'un lavoir,
- Commune de JUSSAC : aménagement d'un city parc et d'un terrain de padel.

Bilan 2023 : Mission Bâtiments et Aménagements Publics

22 nouvelles conventions signées en 2023.

250 jours conventionnés pour 102 626 € HT.

La répartition des projets est la suivante :

- réhabilitation de bâtiment : 116 jours dont 18 jours pour le volet tourisme,
- construction de bâtiment : 50 jours,
- restauration du patrimoine : 42 jours,
- aménagement espace publics : 28 jours,
- équipement touristique : 14 jours dont 28 jours pour le volet tourisme.

Focus 2023 : l'accompagnement des projets à vocation touristique

La mutualisation avec le service Tourisme du Conseil départemental apporte une complémentarité d'accompagnement dans les projets à vocation touristique (28 jours conventionnés sur 250 en 2023). Cela permet une approche globale allant de la réhabilitation bâlimentaire du site à la commercialisation (exemple : création ou modernisation de gîtes, modernisation de camping, auberge collective).

Bilan 2023 : Numérique éducatif

Mme Carlut rappelle la genèse du projet : projet initié en 2014 et intervention de CIT reposant sur une convention cadre signée avec le Rectorat et les services de l'Éducation Nationale.

Elle rappelle les 4 axes de réflexion : usages avec les ENT, matériel, réseaux et maintenance.

Mission AMO Maintenance : 37 conventions pour 38 écoles accompagnées.
(montant conventionné : 19 000 € HT).

194 demandes d'assistance ont été enregistrées.

Cette mission comprend un support téléphonique et une prise en main à distance pour la résolution des problèmes simples de mises à jour et de configuration des équipements. Des visites sur sites sont également parties de la prestation pour des interventions en mode préventif et/ou en mode curatif.

Mission AMO Équipements : 65 écoles accompagnées sur les 137 que compte le Département. De nombreux projets ont été réalisés à la mise en place du programme et un renouvellement des équipements est à prévoir en 2024/2025.

ENT : 114 écoles connectées en 2023 et mise à disposition d'une nouvelle application mobile.

Rappel adresse de connexion : <https://ent-ecole.cantal.fr>

Bilan 2023 : Dématérialisation

56 réponses à des sollicitations d'assistance ont été faites.

Pour répondre à l'obligation réglementaire de dématérialisation, l'Agence met à disposition gratuitement auprès de ses adhérents 2 types de plateformes de dématérialisation :

- DOCAPOST FAST pour simplifier les échanges entre administrations notamment par l'utilisation de 2 solutions (FAST-ACTES, pour la simplification des échanges d'actes collectifs / contrôle de légalité préfectoral, et, FAST-HELLOS, pour la dématérialisation des échanges comptables collectifs / Trésorerie),
- et "achatpublic.com" pour la dématérialisation des marchés publics.

CIT assure le pilotage de la partie administrateur et l'assistance à l'utilisation :

- Achatpublic concerne potentiellement tous les adhérents mais 270 comptes actifs,
- Docapost Fast Actes concerne 11 collectivités,
- Docapost Fast Helios concerne 3 collectivités.

Cout des licences : Achatpublic.com : 3 490 € / HT et DOCAPOST FAST : 3 276 € / HT

Accompagnement de CIT en matière d'ingénierie financière (Recherche de financements)

CIT apporte un conseil et une information sur les financements mobilisables pour les projets ainsi qu'un accompagnement dans l'élaboration des dossiers (uniquement pour les dossiers en lien direct avec le champ de compétences de CIT).

Volume d'activité très important : l'anticipation des demandes et la préparation des dossiers en amont sont des enjeux d'efficacité.

La plateforme nationale : Aides et territoires <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> sur laquelle les élus peuvent trouver des éléments sera présentée en fin de séance.

Partenaire et expert de l'ingénierie locale (conduite de projets)

Animation de l'étude départementale « Gestion des déchets » :

- Poursuite en 2023 de la coordination de la concertation (4 comités de pilotage et 4 comités techniques),

- Mise en réseau des acteurs,
- Réflexion sur les modes de traitement et définition d'un plan d'action pour la prévention et la valorisation

Opération formalisée par des conventions passées avec chaque EPCI.

Participation de CIT au Comité local ANCT

- CIT est membre du Comité local de cohésion des territoires ;
- Participation aux différents groupes de travail, ateliers, programmes organisés dans ce cadre : Programme Pontis - Petites villes de demain – Villages d'Avenir – petits centres-bourgs.

Partenariats de l'Agence

Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal (AMF 15) : convention de partenariat conclue le 1er septembre 2022, coopération dans l'organisation de journées de formations ou d'information pour les élus.

CAUE / Cantal Habitat : rencontres régulières pour partager les enjeux et les préoccupations communes.

Réseau National des ATD : rencontre Nationale : 22 et 23 juin 2023 à Nancy

Sujets d'actualité : complémentarité des différents acteurs d'ingénierie publique, évolutions des interventions en lien avec les enjeux de transition et de décarbonation, la question du principe du zéro artificialisation nette (ZAN) et son application, le Plan France ruralité...

Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Association : Mme S Carlut, Directrice de CIT a été élue membre.

Réseau National des juristes ATD : rencontre Nationale à Toulouse les 15 et 16 juin 2023. Réseau très actif qui permet des partages d'expérience intéressants.

Forum Ruralité : participation de CIT sur le stand départemental pour témoigner du système d'information géographique dédié à l'Eau et à l'Assainissement.

M. Bruno Faure interroge les élus présents pour savoir si le service / fonctionnement de CIT correspond aux attentes.

M Teyssedou intervient pour témoigner du bénéfice de l'accompagnement de l'agence et de la qualité du service rendu. Il cite en particulier 3 accompagnements : le premier portant sur la commande publique pour la construction d'un bâtiment, le second sur l'accompagnement pour l'aménagement et la valorisation touristique des berges du Lot et enfin le travail conduit sur l'organisation de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement.

Bilan financier 2023

Mme Carlut présente le bilan financier de l'année 2023.

Elle rappelle que le budget de CIT ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Dans le cadre de la convention de mutualisation, CIT s'appuie sur les moyens du Conseil départemental qui lui refacture les frais correspondants.

➤ Total recettes 2023 : 942 429,74 € HT.

Elles reposent sur 3 postes :

- participation statutaire du Département : 225 000 € ;
- prestations facturées : 615 512,34 € HT ;
- cotisations d'adhésion : 101 917, 40 € HT.

➤ Total dépenses 2023 : 932 335,07 € HT.

Le principal poste de dépenses reste le remboursement des frais au Conseil départemental dans le cadre de la convention de mutualisation : 808 010,08 € HT.

➤ Résultat de l'exercice 2023 : 215 839,98 € (dont un bénéfice annuel 2023 de 10 094, 67 €).

Les membres de l'Assemblée Générale adoptent le rapport d'activité et le bilan financier 2023 à l'unanimité.

Orientations Budgétaires 2024

En introduction, M. Faure souligne que les membres du Conseil d'administration ont poursuivi la réflexion sur l'évolution de CIT durant l'année 2023.

A côté des missions historiques, des nouvelles missions sont mises en place pour satisfaire au mieux les attentes des adhérents (Tourisme, RGPD, mission Ouvrage d'art, renforcement des missions Eau et Assainissement).

M. Faure poursuit son propos en soulignant la progression constante d'activité de l'Agence qui confirme tout l'intérêt des collectivités pour CIT.

- ❖ Cadre stratégique budgétaire 2024 : l'équilibre financier reste une préoccupation majeure.

Le solde de clôture 2023 est positif : 10 094, 67 €. Ce résultat est encourageant mais fragile. Pour l'essentiel, il est la conséquence de l'augmentation du prix de journée.

Deux années consécutives en déficit annuel qui ont dégradé l'excédent financier (-53 910,95 € en 2020 ; -56 233,06 en 2021 et un résultat 2022 tout juste à l'équilibre : 253,04 €).

La vigilance doit être maintenue : conjoncture économique et potentielle baisse des programmations à venir pour les collectivités (contraintes budgétaires et seconde partie des mandats locaux) doivent être anticipées.

La nécessaire anticipation des conséquences induites par l'extension du périmètre de l'Agence doit être prise en compte : le renforcement des missions sociales et le déploiement de nouvelles activités vont alourdir la mutualisation / masse salariale.

En même temps, la marge de manœuvre est très réduite pour augmenter les recettes : colisations des adhérents au plafond et un prix de journée récemment réévalué.

❖ Cadre stratégique opérationnel 2024 :

L'objectif de CIT est de maintenir sa dynamique positive et ambiteuse tout en ayant une capacité de remise en question permanente pour accompagner les adhérents et structurer une offre de service cohérente adaptée.

Les évolutions 2024 devront s'inscrire dans une démarche globale d'efficacité garantissant à la fois la mise en œuvre d'un modèle économique fiable et équilibré et la réalisation de prestations de qualité constante.

Dans le cadre des orientations 2024, Mme Carlut présente les propositions d'évolutions et les perspectives de l'Agence départementale CIT. Chaque mission fait l'objet d'une présentation et d'une mise en perspective pour 2024 et les années suivantes.

Perspectives 2024 pour les domaines de l'Eau et de l'Assainissement : transfert de compétences

Pour 2024, la mission va poursuivre son rôle dans l'anticipation du transfert de compétences en accompagnant la structuration des territoires et en proposant une ingénierie mutualisée renforcée à l'échelle départementale :

- une assistance à maîtrise d'ouvrage renforcée sur les études de gouvernance;
- un nouveau panel de prestations;
- des moyens renforcés.

2024, sera l'année de mise en place du nouveau panel de prestations : identification de huit actions prioritaires pour un accompagnement technique départemental.

❖ Missions complémentaires avec les actions CIT, mais, relevant de l'assistance technique du Conseil départemental (SAGEA – Ex Mage) :

- Poursuite de la mission SIG Eau-Assst (Atlas-Cantal) ;
- Animation et l'accompagnement des PGSSE (Plans Gestion Sécurité Sanitaire des Eaux).

❖ Six seront mises en œuvre via CIT :

- Renfort et développement des missions AMO CIT eau ;
- Recherche de fuites et passages caméra pour les drains des captages ;
- Assistance à l'élaboration des règlements de service AEP et Assainissement ;
- Création d'une mission d'expertise réseaux d'assainissement ;
- Montage de commandes groupées et pilotage pour des missions de gestion pouvant être traitées à une échelle départementale ou intercommunale (Hydrocurage des réseaux d'assainissement, Petits travaux de réparation ou d'urgence, Entretien des périmètres de protection AEP, Transport d'eau potable par citerne) ;
- Assistance à la rédaction d'actes administratifs pour régularisation des passages de canalisations en terrains privés.

Moyens renforcés : nouveaux recrutements et achat de matériel

- 4 nouveaux agents :

Octobre 2023 : 1 poste renfort a été pérennisé et transformé en poste permanent pour assurer l'AMO.

Février 2024 : 2 techniciens : un en recherche de fuites et un en assainissement.

Courant 2024 : 1 technicien supplémentaire en eau potable (recrutement en cours).

- Moyens matériels :

- ✓ Achat du matériel de recherche de fuites ;
- ✓ Commande d'un véhicule supplémentaire ;
- ✓ SIG : externalisation de la prestation de contrôle de conformité des données pour permettre un gain de temps et d'efficacité ;
- ✓ Réflexion pour l'acquisition d'une licence / outil logiciel de la mission de régularisation des équipements ou passages de canalisations en terrains privés.

Perspectives 2024 Voirie, Réseaux divers & Ouvrages d'art : se projeter vers les mobilités de demain

- Poursuite de la mission socle : modernisation et entretien de la voirie communale et aide à la programmation des travaux ;
- Développement des mobilités partagées et mobilités douces ;
- Poursuite de la prestation dédiée aux ouvrages d'art (Programme National Ponts).

Perspectives 2024 Bâtiments et aménagements publics : Accompagner la transition énergétique

- Mise en œuvre de la Convention partenariale du projet européen BAOBAP (Boîte à outils Bâtiments Publics) et réflexion pour construire un dossier ACTEE en 2024 (économie de flux mutualisé ?) ;
- Prise en compte des enjeux de transition énergétique et accompagnement des collectivités (veille sur les programmes Fonds chaleur, CEE, SDIE...);
- Renfort de la mission avec un agent supplémentaire ;
- Préservation du patrimoine (AMO pour les travaux sur le patrimoine classé et protégé. 2024, extension de l'accompagnement au patrimoine mobilier et patrimonie non protégé.)

Développement de la mission Numérique : poursuite et développement du Projet Écoles numériques:

- Progression du nombre de collectivités accompagnées dans le cadre du dispositif ;
- Réflexion proposée pour revoir le format des conventions ;
- AMO: Proposer un programme de renouvellement des équipements informatiques.

La consolidation des missions supports

Mission Assistance juridique et administrative :

- continuité des missions, veille d'actualité,
- accompagnement d'opérations complexes,
- réflexion sur la formalisation des interventions en cas de sollicitation des MOE privés, par exemple pour assurer le volet administratif des procédures.

Mission RGPD

- prise de poste d'une nouvelle chargée de projet,
- continuité du travail engagé et mise en place des analyses d'impact,
- poursuite du déploiement et de la progression du nombre de collectivités accompagnées,
- définition du programme d'action pour les conventions devant être renouvelées en 2024.

Ingénierie financière

- veille sur les opportunités de financements et des appels à projets.
- accompagnement et soutien des adhérents dans le montage des dossiers.

Poursuite du partenariat AMF 15

- Mars 2024 : 1ère session en partenariat AMF 15 – SAGEA - CNFPT sur la problématique de la gestion de crise en eau potable.
- Juin 2024: 2ème session en partenariat AMF 15 – C-IT - Groupement de Gendarmerie Départementale du Cantal dédiée à la cybersécurité (risques et sensibilisation aux bonnes pratiques).

Étude départementale de gestion des déchets

Les EPCI ont mandaté CIT pour assurer la coordination et l'animation de l'étude.

- Fin en 2024 de l'étude dans son périmètre initial;
- Organisation d'une rencontre « économie circulaire » le 19 mars 2024 ;
- Décision collective des partenaires de poursuivre cette animation départementale pour la réalisation du plan d'action.

Coût : 136 860 € HT (80 % de cofinancement de l'État dans le cadre des CRTE (DSIL) et de l'ADEME.

CIT reste mobilisée sur cette démarche en écho direct aux compétences de conduite de projet et de coordination qui sont au cœur de son action d'ingénierie locale.

Réflexion sur la mise en place d'une mission « ARCHIVES »

Les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et doivent, à ce titre, en assurer elles-mêmes la conservation et la mise en valeur sous le contrôle technique et scientifique de l'État (Code du patrimoine, L212-6).

Constat: les collectivités se trouvent en difficulté face à cette obligation (défaut de connaissance, secrétaires de mairie débordés et peu formés, manque d'espace, archives qui peuvent être détruites à tort ou endommagées, absence d'offre de prestation).

Réflexion du Conseil d'administration sur l'opportunité de créer un service d'archiviste itinérant pour répondre à cette problématique.

2024: présentation, information et sensibilisation des collectivités avec la création d'une plaquette diffusée à tous les adhérents de CIT et sur les sites web des Archives départementales, du Conseil départemental et de CIT. Réunions d'informations et questionnaires seront mis en place pour évaluer la mise en place du service.

2025: potentielle mise en œuvre de la mission d'archiviste itinérant : diagnostic, intervention sur site (Tri, élimination et classement des archives (compter 1,5/2 mètres linéaires traités/jour), Réorganisation de l'espace archivistique, Création d'un instrument de recherche, Formation et sensibilisation du personnel, Conseil sur les principes d'archivage électronique).

Réflexion sur la mise à disposition d'une application relation citoyenne

Constats :

- manque de moyens techniques et financiers des collectivités pour mettre en place des outils attendus aujourd'hui par leurs administrés et par les visiteurs de passage sur leurs communes,
- coût financier important,
- absence de support informatique.

2024 : réflexion collective sur l'opportunité de proposer une application commune aux adhérents CIT.

Fonctionnement et Perspectives financières

- Réflexion sur la gestion RH de CIT (format de mutualisation) ;
- Renouvellement des marchés des assurances ;
- Evolution du mode de calcul pour la cotisation des syndicats ;
- Renfort du support administratif et réorganisation des tâches : extension du périmètre d'action de l'agence, plus de transversalité et de facilité dans la continuité de service ;
- Approche processus pour une « démarche qualité » ;
- Réflexion sur l'acquisition d'un logiciel métier et sur l'amélioration des outils de communication: site web, charte graphique ;
- Recherche permanente d'une efficience garantissant un modèle économique fiable et équilibré et la réalisation de prestations de qualité.

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 s'équilibre en dépenses et recettes à 1 179 350 €.

Les membres de l'Assemblée Générale prennent acte des perspectives d'actions et du projet de budget prévisionnel 2024.

Renouvellement de l'adhésion CAUE.

CIT est membre depuis 2016

L'Assemblée Générale est invitée à renouveler pour 2024 l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal et à désigner son représentant. Le coût de l'adhésion annuelle 2024 est de 600 €.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent le renouvellement de l'adhésion et désignent Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, pour représenter CIT au sein des Instances du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

Renouvellement de l'adhésion Association DECLIC.

CIT apporte un service numérique auprès de ses adhérents (dématérialisation, opération « écoles numériques du Cantal » ...).

L'association DECLIC, a vocation à fédérer les acteurs publics qui interviennent dans ce domaine auprès des collectivités pour consolider la compétence numérique des territoires plus ruraux, se positionner en accélérateur de projets des collectivités, représenter les intérêts de ses adhérents auprès des Éditeurs et Constructeurs
CIT est membre depuis 2021.

L'Assemblée Générale est invitée à renouveler pour 2024 l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires à l'Association DECLIC et à désigner son représentant au sein de cette instance.

Le coût de l'adhésion annuelle 2024 est de 700 € pour la structure.

Les membres de l'Assemblée Générale approuvent le renouvellement de l'adhésion et désignent Mme Annie Delhieu, Conseillère départementale, pour représenter CIT au sein de l'association DECLIC.

Point d'actualité :

Pour conclure cette Assemblée générale, il est proposé un focus sur le sujet spécifique de la recherche d'aides et de financements avec la présentation de la plateforme Aides – Territoires et des exemples sur des opérations accompagnées en AMO par CIT.

L'accompagnement de CIT en matière de recherche de financement s'opère dès l'émergence du projet et en cours d'étude.

- ❖ Dès le stade du programme (définition des besoins, faisabilité...) :
 - ✓ Première estimation du coût prévisionnel de l'opération sur la base des surfaces concernées, ratio au m², avec prise en compte des spécificités du bâtiment ou du projet ;
 - ✓ Etablissement d'un premier plan prévisionnel de financement au stade du programme sur la base des subventions « classiques » : DETR, FCS, Bonus ruralité... ;
 - ✓ Réflexion de l'inscription de l'opération dans une stratégie territoire à l'échelle intercommunale: possibilité de financements spécifiques sur des projets structurants (DSIL via le CRTE, CCD, Ambition Région...);
 - ✓ Veille sur les différents appels à projet et fonds européens : grande diversité de financements possibles en fonction de la nature des travaux, des équipements prévus, des usages... (exemple : FEDER, Fonds Vert, Contrat chaleur ADEME...);
 - ✓ Analyse financière : prévisionnel d'exploitation des projets à vocation touristique et/ou dimension économique (service tourisme).
- ❖ En cours d'étude (AVP, PRO, DCE, ACT):
 - ✓ Mise à jour du plan de financement, tout au long de l'opération jusqu'au démarrage des travaux, avec prise en compte de l'actualisation du coût prévisionnel des travaux et des réponses obtenues des différents co-financiers ;
 - ✓ Proposition d'un découpage en tranches opérationnelles permettant d'optimiser le plan de financement et d'adapter le rythme des dépenses aux capacités budgétaires de la collectivité.
- ❖ Quelques chiffres en 2023 :
 - 30 jours consacrés à l'ingénierie financière pour la mission « bâtiment »
 - Environ 0,5 ETP / an pour l'ensemble des missions CIT

Pièces annexées au PV :

- Présentation de la plateforme Aides – Territoires,
- Présentation d'opérations accompagnées en AMO par CIT : dispositif « FONDS VERT », AAP FEDER « Approches territoriales- Accompagner les territoires fragiles » et Fonds Européen FEDER.

M. Bruno Faure remercie les membres de l'Assemblée Générale et lève la séance à 18h00.

Le Président de Cantal Ingénierie & Territoires,



BRUNO FAURE

La Secrétaire de Cantal Ingénierie & Territoires,
Secrétaire de la séance,



Valérie CABECAS

**Procès-verbal arrêté lors de la séance suivante : AG du
Mise à la disposition du public :**



Cantal Ingénierie & Territoires

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

Réunion 24 mars 2025

N° de la délibération : 25AG03-02

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,

- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Vincent Descœur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézère,
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 - M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

- M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,

M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doulcet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieuille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,

M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaultier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigeant,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssièrre, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,

M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Eric Moulrier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Éric Gomme, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
M. Gilbert Mommaliér, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
M. Jean-Michel Faubladiet, Centre communal d'action sociale de Lascelles,
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac,.

Nombre de membres excusés : 20

Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN FINANCIER 2024 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance des projets de Rapport d'Activité et de Bilan Financier de l'année 2024 proposés par M. le Président,

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition ci-dessous :

DECIDE : d'approuver le Rapport d'Activité et le Bilan Financier de l'année 2024 de Cantal Ingénierie & Territoires tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

PREFECTURE DU CANTAL
4 AVR. 2025
BUREAU DU COURRIER

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,

Bruno FAURE

Publication :

Transmission Préfecture } 04 AVR 2025

CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Agence Départementale au service des Collectivités

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Au cours de l'année 2024, Cantal Ingénierie & Territoires a poursuivi sa mission avec détermination et enthousiasme, au service des collectivités locales et de l'ingénierie publique.

Aussi, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité, reflet de notre engagement quotidien et de nos réalisations.

Notre Département, le Cantal, est riche de ses paysages, de son patrimoine et de ses habitants.

Cantal Ingénierie & Territoires s'inscrit pleinement dans cette dynamique territoriale, en apportant son expertise et son savoir-faire pour accompagner les projets locaux en assumant un ancrage territorial fort.

L'ingénierie publique, au cœur de nos actions, est un levier essentiel pour répondre aux défis contemporains. En 2024, nous avons renforcé nos compétences et nos partenariats pour offrir des solutions mutualisées et adaptées aux besoins des collectivités. Nos équipes, composées d'ingénieurs, de techniciens et d'experts, travaillent en étroite collaboration avec les élus et les services techniques pour mener à bien des projets d'envergure.

Cette année a été particulièrement riche en réalisations. Parmi les projets phares, nous pouvons citer la rénovation de plusieurs bâtiments publics, la mise en œuvre de plans de mobilité douce, ou encore l'accompagnement à la structuration des compétences dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ces initiatives témoignent de notre volonté de contribuer efficacement aux objectifs de nos adhérents.

Cantal Ingénierie & Territoires est résolument tourné vers l'avenir. Nous continuons à investir dans la formation et l'innovation pour anticiper les évolutions et répondre aux attentes de demain. La transition écologique, la résilience des territoires et les initiatives en faveur de la qualité de vie des Cantaliens sont au cœur de nos préoccupations et guident nos actions.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de Cantal Ingénierie & Territoires pour leur engagement et leur professionnalisme. Je remercie également nos partenaires et les collectivités locales pour la confiance qu'ils nous accordent. Ensemble, nous construisons un Cantal dynamique et porteur d'avenir.

Bruno FAURE

Président de Cantal Ingénierie & Territoires

SOMMAIRE

1 Une agence au service de ses membres

2 Une place essentielle au sein de l'offre d'ingénierie publique locale cantalienne

3 Zoom sur l'activité 2024

20 Le fonctionnement 2024 de l'agence

UNE AGENCE AU SERVICE DE SES MEMBRES

ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Toute Commune, tout Établissement Public Intercommunal ainsi que tout Organisme Public de Coopération Locale du département du Cantal ou ayant son siège dans le département peut demander son adhésion à l'Agence.

100 % des EPCI et plus de 95 % des communes du Cantal adhérent à Cantal Ingénierie & Territoires.

295
MEMBRES

237 communes :
8 communautés de communes
1 communauté d'agglomération :
24 structures de coopération intercommunale :
et 25 CCAS.



UNE PLACE
ESSENTIELLE AU
SEIN DE L'OFFRE
D'INGENIERIE PUBLIQUE
CANTALIEENNE

À l'image du développement national des ATD, **Cantal Ingénierie & Territoires constitue un maillon essentiel de l'ingénierie publique cantalienne**, facilitant la mise en œuvre de projets structurants et contribuant au développement équilibré du territoire.

Le rôle de Cantal Ingénierie & Territoires est de répondre aux attentes des collectivités de manière concrète, notamment en matière de voirie et réseaux divers, d'eau et d'assainissement. L'agence assure en outre un conseil juridique et administratif, un appui à la dématérialisation, une prestation de délégué à la protection des données, un accompagnement de projet et une aide à la programmation (bâtiments, espaces publics, tourisme) ainsi qu'un panel de services dédiés au numérique éducatif.

Ces dernières années ont été particulièrement marquées par le sujet des transferts des compétences eau et assainissement. Cantal Ingénierie & Territoires s'est d'ailleurs mobilisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental Eau et Assainissement, à la demande des élus, pour anticiper les besoins et identifier des missions dont la mise en œuvre aurait du sens à une échelle départementale. C'est le cas notamment pour la recherche de fuites, l'expertise réseaux ou encore le renfort de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Quatre nouveaux postes ont été créés pour y répondre.



L'activité 2024 est donc restée très productive s'agissant de la mise en œuvre des opérations conventionnées les années précédentes.



Brevets Opérations Conventions 2024		Montant (17 conventions) 2024	
1400	65 actions opérationnelles : - 64 nouvelles conventions et 2 annuelles - 17 conventions Programme de robes en Condamnation - 2 boîtes de commande annuelle sur Mercier à bord de commande.	615 jours	250 583.
1401	45 conventions	205,5 jours	383 980
1402	12 conventions de prestations	Verification spécifique	34 500
1403	5 conventions de prestations	Verification spécifique	19 850
1404	18 conventions	175,5 jours	78 126
1405	38 lectures notes critéri de maintenance	Faillit annuel	19 000
1406	3 conventions	18	6 867
1407	65 conventions plan-maintenance 2024 – 2028 (Année journalière des 27 conventions conclues en 2022 et 17 conventions conclues en 2023)	Faillit annuel	113 360
1408			
1409			
1410			
1411			
1412			
1413			
1414			
1415			
1416			
1417			
1418			
1419			
1420			
1421			
1422			
1423			
1424			
1425			
1426			
1427			
1428			
1429			
1430			
1431			
1432			
1433			
1434			
1435			
1436			
1437			
1438			
1439			
1440			
1441			
1442			
1443			
1444			
1445			
1446			
1447			
1448			
1449			
1450			
1451			
1452			
1453			
1454			
1455			
1456			
1457			
1458			
1459			
1460			
1461			
1462			
1463			
1464			
1465			
1466			
1467			
1468			
1469			
1470			
1471			
1472			
1473			
1474			
1475			
1476			
1477			
1478			
1479			
1480			
1481			
1482			
1483			
1484			
1485			
1486			
1487			
1488			
1489			
1490			
1491			
1492			
1493			
1494			
1495			
1496			
1497			
1498			
1499			
1500			

Éléments clés de l'activité 2024

EAU ASSAINISSEMENT

L'intervention dans ce domaine s'inscrit en complément des missions obligatoires d'assistance technique réalisées par le Service d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement (SAGEA – Ex MAGE) du Conseil départemental (conseil, diagnostic...). Cantal Ingénierie & Territoires complète cette offre en proposant des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

L'AMO a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'œuvre. Il a un rôle de conseil, de proposition, et répond à un besoin d'expertise en amont et durant la réalisation du projet.

62 conventions signées en 2024 (63 en 2023)

45 conventions AMO

17 conventions de prestation technique

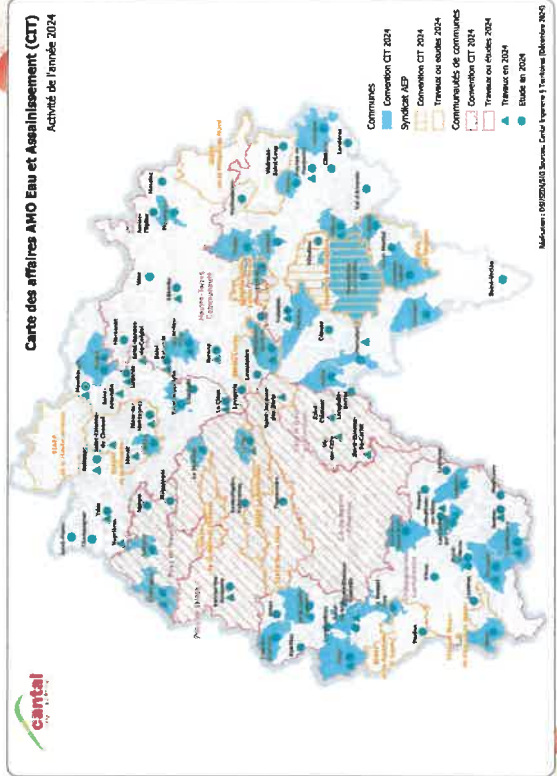
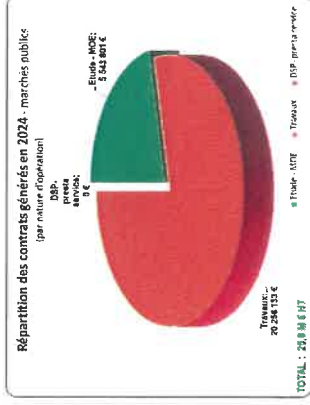
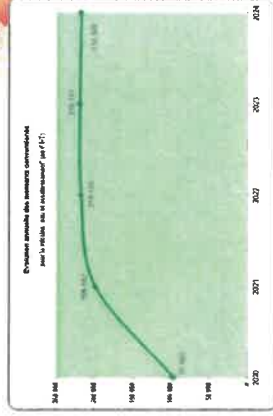
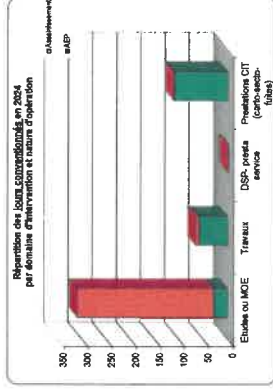
Les interventions de Cantal Ingénierie & Territoires en tant qu'AMO peuvent porter sur :

- Eau potable : la création et l'aménagement d'ouvrages d'eau potable (captages, réservoirs, stations de pompage), la mise en place de traitement de potabilisation, de travaux d'interconnexion de réseaux, de mise en place de compteurs de sectorisation et de télésurveillance, la passation de contrats de prestation ou de concession, la réalisation de schémas directeurs d'AEP, d'études hydrauliques, d'études préalables à la mise en exploitation d'une ressource...

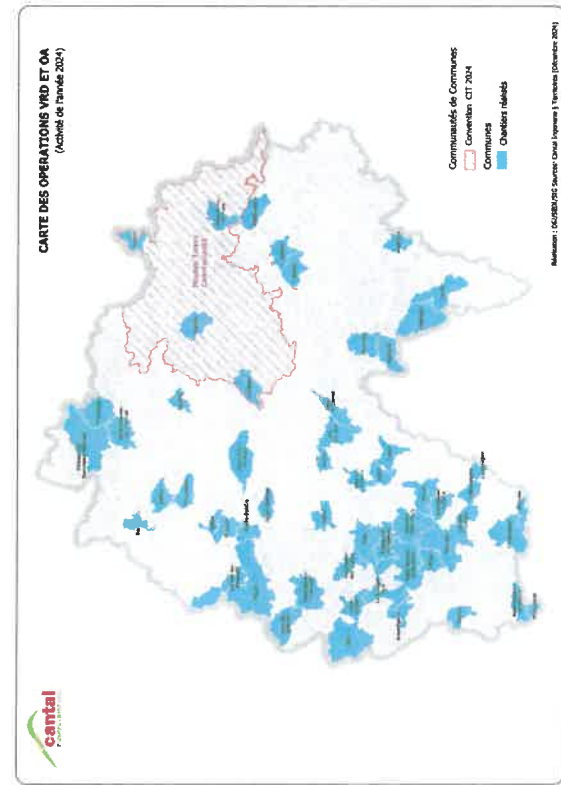
→ 197 jours de prestations AEP conventionnées en 2024

- Assainissement collectif : des travaux de mise en séparatif ou de réhabilitation de réseaux de collecte, la création ou la réhabilitation de systèmes de traitement des eaux usées, la mise en place de dispositifs d'autosurveillance et/ou de mesure, la passation de contrats de prestation ou de concession, des études diagnostic de réseaux ou d'ouvrages, des études de valorisation des boues...

→ 290 jours de prestations Assainissement conventionnées en 2024



FOCUS 2024 - VRD QUELQUES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS



Commune d'Arpajon-sur-Cère
Création d'une passerelle sur la Cère



**Communauté de communes
de la Châtaigneraie Cantalienne**
Aménagement des berges du Lot



Commune de TIVIER
Mise en sécurité de la rue du Chastang
tranche 2



Commune de Saint-Ilde
Aménagement d'un City Park
et d'un parking.



Commune de Mandailles-Saint-Julien
Valorisation & embellissement du cœur
de village de Saint-Julien-de-Vardannes.



Éléments clés de l'activité 2024

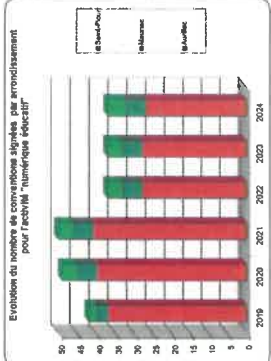
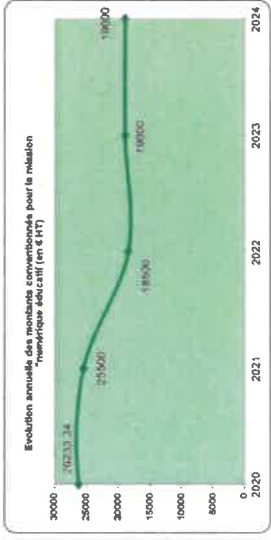
USAGES NUMÉRIQUES

Développement du numérique éducatif

Depuis 10 ans, Cantal Ingénierie & Territoires, le Conseil départemental, le Rectorat et la DSDEN collaborent autour du projet « Écoles Numériques du Cantal ».

Cette initiative, couronnée de succès, a été prolongée à plusieurs reprises, la dernière en date court jusqu'au 31 août 2025.

Pour mémoire, cette démarche s'articule autour de quatre axes : les usages avec la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail (ENT), le matériel, les réseaux et la maintenance.



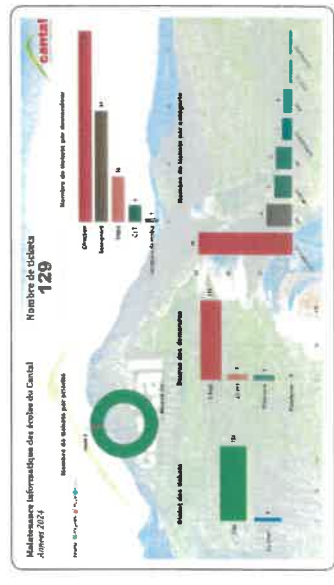
Sur la mission Accompagnement à la maintenance :

En 2024, la mission d'assistance et de maintenance a stabilisé ses contrats avec 38 écoles et 37 communes.

Cette mission inclut un support téléphonique et une prise en main à distance en illimité pour la résolution des problèmes simples de mise à jour et de configuration des équipements.

Des visites sur site font également partie de la prestation pour des interventions en mode préventif et/ou en mode curatif.

En 2024, **129 demandes d'assistance ont été enregistrées**, principalement pour des problèmes de configuration ou de dépannage d'ordinateurs, suivies de demandes d'informations sur l'utilisation des équipements et de maintenance des tableaux interactifs et serveurs de stockage.



Sur le volet Équipement :

Beaucoup de projets ont été réalisés durant les premières années du programme.

En 2024, l'accompagnement à la définition de projets numériques structurants - comme la définition d'architectures techniques ou l'acquisition d'équipements - n'a pas été sollicité auprès des équipes de Cantal Ingénierie & Territoires.

L'Espace Numérique de Travail (ENT) :

En 2024, ce sont 103 écoles qui se sont connectées à l'ENT Cantal ; ce qui représente une stabilité dans l'utilisation de l'ENT avec 150 000 visites du site en 2024.

L'ENT est devenu un espace indispensable dans les usages pédagogiques et la constante progression de son utilisation en est une preuve indiscutable.

Depuis 2023, le déploiement de l'environnement numérique de travail (ENT) Beneylu School s'est enrichi d'une application mobile disponible dans l'offre proposée par Cantal Ingénierie & Territoires.

Pour rappel, l'ENT Beneylu propose un ensemble d'applications pour bien travailler, organiser, communiquer avec les familles de l'école, collaborer, réussir la classe inversée, écrire tous les jours, chercher sur internet en toute sécurité...

L'ENT Cantal est disponible **gratuitement** pour toutes les écoles des communes adhérentes à CIT.

Si votre école n'utilise pas encore l'ENT, rendez-vous sur <https://ent-ecole.cantal.fr> pour une inscription rapide et gratuite.



Dématérialisation

Cantal Ingénierie & Territoires assure également le portage, la mise à disposition gratuite de deux plateformes de dématérialisation et le conseil aux utilisateurs.

Achatpublic.com, portail de dématérialisation des procédures de commande publique.

Docaposte Fast, 2 portails d'échanges visant à simplifier les échanges avec l'Administration d'Etat :

- FAST-ACTES, pour la simplification des échanges d'actes entre les collectivités et le contrôle de légalité préfectoral,
- FAST-HELIOS, pour la dématérialisation des échanges comptables entre les collectivités et leur Service de Gestion Comptable.

Pour 2024 : 57 demandes d'accompagnement propres à la dématérialisation ont été traitées par la mission Conseil juridique et administratif (2023 : 56 affaires – 2022 : 76 affaires).

On observe une stabilité du volume de sollicitations pour la mise en ligne des DCE sur la plateforme «achatpublic.com» en comparaison des années précédentes.

Les adhérents échangent régulièrement avec la référente de la mission et ont acquis une expertise sur l'utilisation des différentes fonctionnalités de base du portail. Les sollicitations concernent désormais davantage des résolutions de problèmes de niveau supérieur à la simple manipulation voire découverte du portail et du profil acheteur.

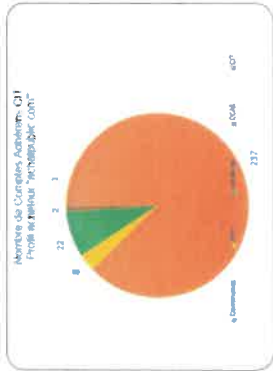
Sur l'année 2024, les entreprises ont fait part d'un intérêt croissant aux consultations mises en lignes :

- nombre de retrait de DCE : + 23 %
- volume de dépôt électronique d'offres : + 19 %
- questions posées sur la plateforme.

Mission CIA Volet Dématérialisation Année 2024 - Nombre de dossiers traités				
	Commune	Syndicat	EPCI	TOTAUX
Arrondissement Aurillac	22	0	2	24
Arrondissement Mauriac	5	1	2	8
Arrondissement Saint-Flour	24	1	0	25
TOTAUX	51	2	4	57

Nombre de comptes utilisateurs des plateformes de dématérialisation :

- Profil acheteur « achatpublic.com » : 270 utilisateurs (237 communes, 8 EPCI, 22 syndicats, 2 CCAS et 1 pour CIT)
- DOCAPOSTE FAST ACTES : 14 comptes actifs sur 19 (4 EPCI - 5 communes – 4 CCAS et 1 syndicat)
- DOCAPOSTE HELIOS : 3 (1 EPCI - 1 commune et 1 syndicat)





Éléments clés de l'activité 2024

BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS

Des prestations d'accompagnement de projets et d'aide à la programmation sont proposées en phase d'étude ou en phase opérationnelle. On constate une forte attente des adhérents dans ce domaine et des enjeux nouveaux pour lesquels les collectivités ont besoin de soutien : transition énergétique, redynamisation des centres-bourgs et petites villes de demain, développement touristique, opérations complexes.

16 conventions signées en 2024 pour 175,5 jours de prestations (22 en 2023 – 250 jours de prestations)

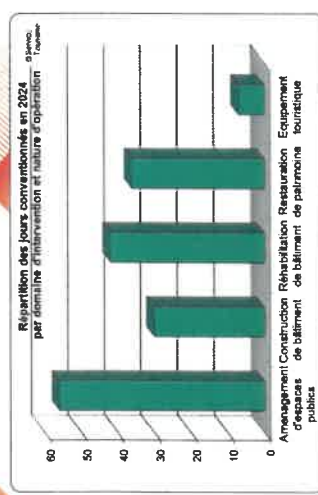
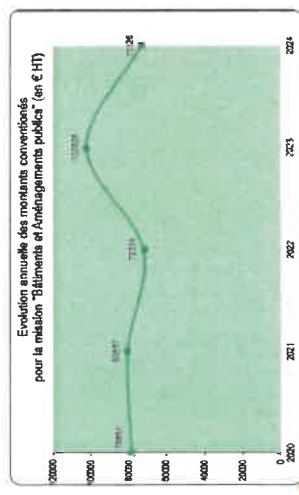
Les opérations confiées sont réparties ainsi :

- aménagement d'espaces publics (61 jours)
- réhabilitation de bâtiment (42 jours)
- restauration de patrimoine (36 jours)
- construction de bâtiment (30 jours)
- équipement touristique (7 jours)

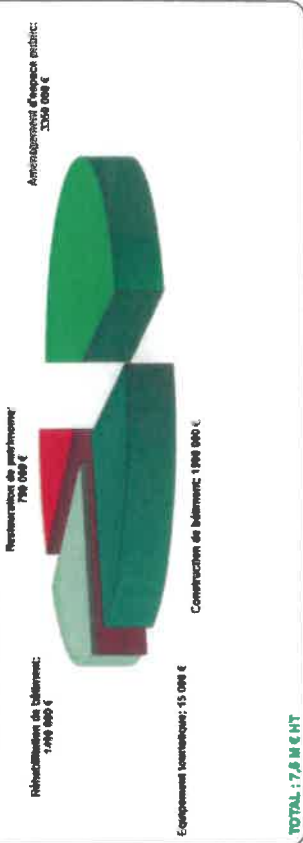
Fait notable de l'année 2024, la mission a contractualisé plus de jours « aménagement d'espaces publics » qu'en « rénovation de bâtiments » qui constituait jusqu'alors l'essentiel de nos interventions.

Renforcée avec l'arrivée d'une technicienne supplémentaire, la mission a pu accélérer les temps de réponse aux opérations conventionnées au 1er semestre 2024. Cependant, la fin de la mutualisation avec le service tourisme du Conseil départemental (départ de l'expert en charge de l'accompagnement des projets touristiques) et la mobilité du Chef de projet ont à nouveau mis un frein temporaire à la progression de la mission.

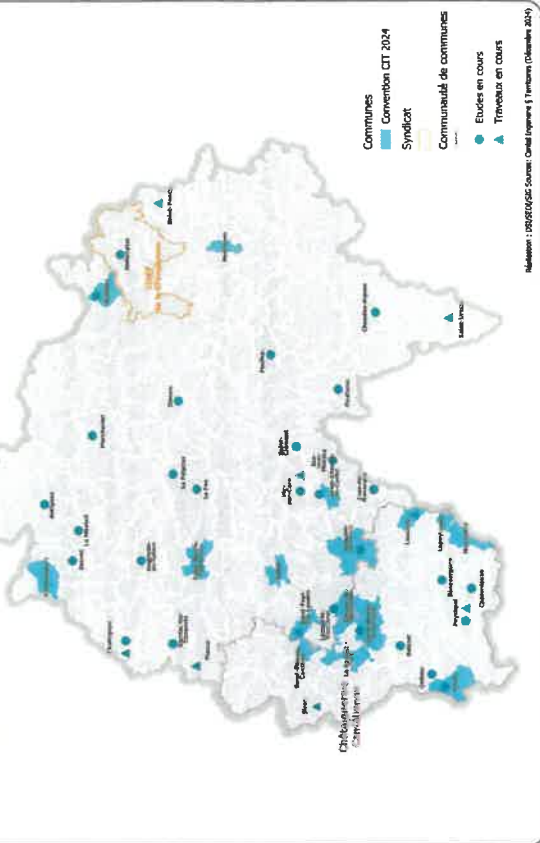
Notons néanmoins que dans la continuité et en complément de son accompagnement en AMO sur la valorisation et la protection du patrimoine bâti, Cantal Ingénierie & Territoires assiste désormais les collectivités sur le patrimoine mobilier (1 première convention en 2024 – 7 jours - 2916,69 € HT).



Répartition des contrats générés en 2024 (par nature d'opération)



CARTE DES OPERATIONS BATIMENTS (Activité de l'année 2024)



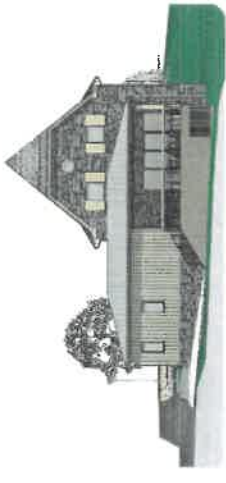
FOCUS 2024 - BÂTIMENTS MULTIPLE-RURAUX ET ATTRACTIVITÉ DES VILLAGES

Depuis plusieurs années, Cantal Ingénierie & Territoires accompagne les collectivités cantaliennes dans la rénovation du patrimoine bâti, visant à renforcer l'attractivité des centres-bourgs par le maintien des services de proximité.



Les projets de multiple-ruraux valorisent l'architecture traditionnelle tout en intégrant des usages modernes.

À Cassaniouze, la transformation d'un ancien commerce en boulangerie-pâtisserie, logement et gîte d'étape illustre parfaitement cette approche.



Ces lieux stimulent la création d'activités économiques locales, telles que des commerces, des services de restauration et des hébergements touristiques.

À Sénézergues, la transformation d'une grange en auberge communale avec chambres d'hôtes et restaurant démontre comment ces espaces peuvent devenir des pôles d'attraction pour les habitants et les visiteurs.



Les projets répondent aux besoins spécifiques des communes, comme l'accueil de nouveaux résidents ou le soutien aux activités touristiques.

À Antignac, l'extension de l'auberge communale vise à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer les services offerts, notamment pour les cyclotouristes et randonneurs.

Ces initiatives intègrent des pratiques durables et innovantes, telles que l'utilisation de matériaux bio-sourcés et l'amélioration de la performance énergétique. Elles s'inscrivent dans une démarche de développement durable, en phase avec les attentes des habitants et des visiteurs. Compte tenu des importants investissements nécessaires à la rénovation de bâtiments souvent très délabrés, ces projets requièrent une ingénierie financière complexe, mobilisant une multitude de programmes de subvention. Avec l'appui de Cantal Ingénierie & Territoires pour le montage des dossiers, ces soutiens financiers publics constituent une condition indispensable à la réalisation de travaux ambitieux dans les limites des contraintes budgétaires des communes.



Éléments clés de l'activité 2024

CONSEIL JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Cette mission concerne des prestations d'assistance et de conseil dans les domaines administratif et juridique pour toutes les questions liées à la gestion locale.

La quasi-totalité de la mission est assurée majoritairement hors convention d'AMO avec les maîtres d'ouvrage : cette assistance est comprise dans les frais d'adhésion et ne fait pas l'objet d'une facturation supplémentaire. En 2024, **104 interventions** d'assistance et de conseils, de réflexion sur l'approche et le traitement de la question, d'avis et d'échanges sur diverses problématiques ont été enregistrées.

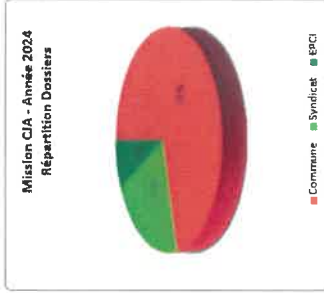
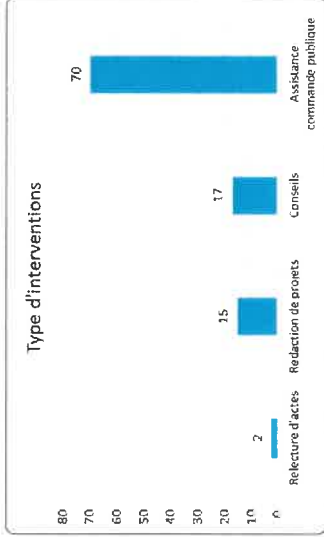
La **commande publique** est la thématique prédominante de la mission et représente environ 70 % des demandes (passation et exécution ; marchés ou DSP).

Les **autres thématiques d'interventions** de la mission reposent sur :

- administratives, de conventions ...
- échange sur des problématiques de gestion, sur des choix de procédures, modèles de documents, modèles de pièces
- définition de pistes d'actions à mettre en œuvre ;
- relecture d'actes élaborés par les collectivités.

En complément aux conseils donnés en direct auprès des adhérents, la mission de conseil juridique et administratif **apporte son concours interne auprès des missions supports de CIT** sur les projets conduits.

3 conventions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage signées en 2024, équivalent à 16 jours facturés.



Éléments clés de l'activité 2024

RGPD / DPO

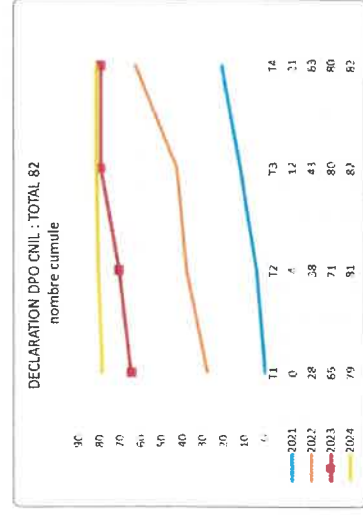
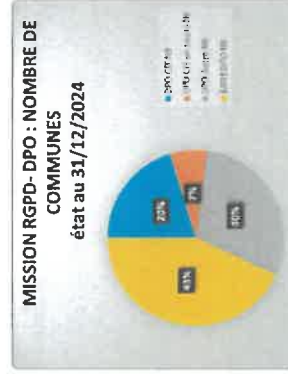
Afin de répondre à l'obligation réglementaire pour les collectivités d'être en conformité avec les exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), **Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)**, en sa qualité de **personne morale**, est autorisée, par son Conseil d'Administration, à assurer la fonction de **Délégué à la Protection des Données - DPO** mutualisé (**externe**) pour les collectivités qui choisissent de souscrire un engagement pour cette prestation.

Une convention d'AMO pour la prestation de **mise en conformité RGPD** est signée pour 3 ans fermes avec les collectivités qui le souhaitent. Un tarif forfaitaire est appliqué en fonction du nombre d'habitants, ou en fonction du budget de la structure et du type d'établissement.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements :

- la prise de poste d'un nouveau chef de projet DPO ;
- le renouvellement des premières conventions signées en 2021 lors de la mise en œuvre de cette mission (31 conventions renouvelées et 4 nouvelles conventions portant pour 2024 un total de 35 conventions) ;
- l'afflux de nombreuses collectivités intéressées par la prestation RGPD suite à la fin de leur contrat au 31 décembre 2024 avec leur précédent DPO (30 nouvelles conventions signées).

*17 réunions de sensibilisation ont été menées auprès des collectivités.
82 déclarations DPO actives auprès de la CNIL depuis 2021.*



Autres éléments clés de l'activité de conduite de projets

CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES EST UN INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE POUR L'EMERGENCE DES PROJETS.

Ingénierie financière des projets

Les missions de Cantal Ingénierie & Territoires portent sur un accompagnement global.

Un des aspects importants est la mobilisation de subventions et l'optimisation des plans de financement des opérations cofinancées.

La mission d'ingénierie financière consiste à apporter **un conseil et une information sur les financements mobilisables pour les projets** ainsi qu'un accompagnement dans l'élaboration des dossiers.

Il convient de préciser que CIT a vocation à intervenir uniquement pour les dossiers en lien direct avec son champ de compétences.

Cette mission représente un volume d'activité très important qui occupe une part prépondérante du temps de travail des équipes notamment lorsqu'il s'agit de répondre à des appels à projets (veille accrue, délais de réactivité courts, nécessité d'engager rapidement les crédits obtenus...). L'anticipation des demandes et la préparation des dossiers en amont sont des enjeux d'efficacité.

Animation du groupe de travail « Gestion des déchets dans le Cantal »

En 2022, Cantal Ingénierie & Territoires a été sollicitée pour **animer une démarche départementale sur la question de la compétence déchets**. À ce titre, Cantal Ingénierie & Territoires a organisé la concertation, associé l'ensemble des partenaires, participé à élaborer le plan de financement avec les EPCI et les cofinanceurs, rédigé un cahier des charges et passé la consultation pour se faire accompagner d'un cabinet d'études spécialisé. Cantal Ingénierie & Territoires a ensuite piloté le marché. L'Agence a organisé et animé les Comités de pilotage ainsi que les Comités techniques. Le Comité de pilotage arrêtant le plan d'action s'est tenu le 9 février 2024.

L'ensemble de ces actions a permis une mise en réseau des acteurs, une réflexion sur les modes de traitement et la définition d'un plan d'action pour la prévention et la valorisation. Cette démarche se poursuit.



Un atelier dédié à l'économie circulaire a été organisé le 19 mars 2024. Après une brève présentation du contexte de notre territoire et des potentiels encore inexploités dans ce domaine, cette demi-journée était centrée sur des témoignages d'acteurs économiques et de collectivités.

Le sujet des biodéchets en établissements scolaires est également à l'étude.

Découverte des applications de relations citoyennes

Les collectivités sont souvent confrontées à un manque de moyens techniques et financiers pour mettre en place des outils attendus aujourd'hui par leurs administrés et par les visiteurs de passage sur leurs communes. Les services numériques de gestion de la relation citoyenne sont encore trop souvent coûteux et complexes et s'adressent donc plutôt à des grosses collectivités. En coordination avec les EPCI intéressés, CIT a organisé un échange autour des solutions existantes. Les participants n'ont pas souhaité engager une démarche collective sur le sujet. Le déploiement à l'échelle locale est privilégié.

LE FONCTIONNEMENT 2024 DE L'AGENCE

Gouvernance

La gouvernance de la structure est assurée par une **Assemblée Générale** comprenant tous les membres de l'Agence Départementale, un **Président**, **Bruno FAURE**, quatre **Vice-Présidents**, deux **Secrétaires** et un **Conseil d'Administration**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. Bruno FAURE, Président du Conseil départemental et Président de droit du Conseil d'Administration de Cantal Ingénierie & Territoires

Vice-Présidents :

- M. Didier ACHALME, Vice-Président du Conseil départemental
- Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale
- David ERNEST, Maire de Prunet
- Éric GOMESSE, Délégué du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord

Secrétaires :

- Mme Valérie CABECAS, Vice-Présidente du Conseil départemental
- M. Philippe ROSSEEL, Maire d'Allanche

Autres membres du Collège des Conseillers départementaux :

- M. Jean-Yves BONY, Conseiller départemental
- Mme Marie-Hélène CHASTRE, Vice-Présidente du Conseil départemental
- M. Gilles COMBELLE, Vice-Président du Conseil départemental
- Mme Isabelle LANTUEJOL, Vice-Présidente du Conseil départemental
- Mme Magali MAUREL, Conseillère départementale
- M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Conseiller départemental
- Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère déléguée

Autres membres du Collège des Maires / E.P.C.I. / Autres organismes publics de coopération locale :

- Georges CEYTRE, Maire de La Chapelle Laurent
- Alain COUDON, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
- Michel FEL, Maire de Saint Etienne de Mairs
- Danielle GOMONT, Vice-Présidente de Hautes-Terres Communauté
- Jean-Paul MALBEC, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Gentiane
- Olivier ROCHE, Maire de Jaleyrac



Au cours de l'année 2024, ont été organisés une Assemblée Générale Ordinaire et deux Conseils d'Administration.

Budget 2024

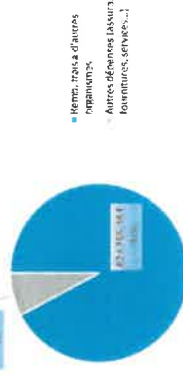
Le budget 2024 a été ouvert uniquement en section de fonctionnement à hauteur de **1 179 350 €**.
Le compte administratif 2024 fait état de : **893 676,15 €** de dépenses pour **1 151 828,72 €** en recettes (dont **215 839,98 €** de reprise de résultats des exercices antérieurs).

L'année 2024 fait apparaître un **solde positif de 42 313,59 €**. L'objectif d'équilibre du résultat annuel est atteint.

Répartition des recettes 2024



Répartition des dépenses 2024



Moyens

Localisation de l'Agence

L'agence reçoit ses partenaires sur deux sites :

- L'accueil principal se situe au 21, Boulevard de Lescudilliers à **Aurillac**.
- CIT dispose également d'un bureau rue Justin Vigier à **Muret**.



Mutualisation

Le fonctionnement de CIT repose sur la mise en œuvre d'une convention de mutualisation de services avec le Conseil départemental. Pour les moyens humains, les effectifs du Conseil départemental mobilisés pour répondre aux besoins de l'Agence Cantal Ingénierie & Territoires en 2024 ont été de près de 18 ETP.

S'agissant des moyens matériels, le Département met notamment à disposition de CIT, des locaux, du mobilier, des équipements informatiques et téléphoniques, son parc de véhicules, sa logistique, sa gestion des ressources humaines. L'ensemble des charges sont remboursées.

Une équipe pluridisciplinaire

Grâce à la mise en œuvre de la mutualisation avec les services du Conseil départemental, les adhérents de Cantal Ingénierie & Territoires peuvent bénéficier des services d'une équipe de professionnels, experts dans leurs domaines, à l'écoute et très impliqués.



Partenariats

Partenariat ANCT

Le travail conduit avec le Conseil départemental et les Services de l'État (Préfecture, DDT, ANCT) montre que Cantal Ingénierie & Territoires a un rôle essentiel à jouer en tant que **partenaire et expert de l'ingénierie publique locale**.

Cantal Ingénierie & Territoires est membre du Comité local ANCT et participe aux différents groupes de travail, ateliers, programmes organisés dans ce cadre. L'Agence technique Cantal Ingénierie & Territoires est d'ailleurs référencée dans le guide de l'ingénierie Cantal édité par l'ANCT et a également été associée aux travaux portant sur les programmes Ponts, Petites villes de demain, Villages d'Avenir ainsi que sur l'expérimentation des petits centres-bourgs.

Partenariat avec l'AMF 15

Une convention de partenariat a été conclue le **1er septembre 2022 avec l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal (AMF 15)** pour compléter l'offre de formation et de journées d'informations aux élus du département.

Pour 2024, Cantal Ingénierie & Territoires a participé à l'organisation de la formation « gestion de crise en eau potable » les 21 et 22 Mars.

Cantal Ingénierie & Territoires a également été associée à la journée « Engagement Mi-mandat » du 3 mai 2024. Lors de cet événement, Jean-Baptiste DORE est intervenu sur l'atelier dédié au transfert des compétences eau et assainissement et CIT disposait d'un « stand » dans l'espace dédié du centre des congrès.



Partenariats CAUE / Cantal Habitat

Des rencontres régulières permettent de partager des enjeux, des préoccupations communes avec ces deux partenaires historiques de CIT.

Événements

Salon des maires, des présidents d'intercommunalités et des décideurs publics du Cantal

Cantal Ingénierie & Territoires était présent au Salon des maires, des présidents d'intercommunalités et des décideurs publics du Cantal organisé le 4 octobre 2024.

Pour sa 1ère édition, près de 900 visiteurs qui ont pu déambuler au sein du Prisme et échanger durant toute la journée avec les 120 exposants présents.



Intervention lors de la conférence organisée par Saint-Flour Communauté pour l'Association Intercommunalités de France le 20 Mars 2024



Plus de 80 participants se sont retrouvés pour une journée d'échange sur les politiques d'aménagement intercommunales et sur le transfert des compétences eau potable et assainissement.

Réseau National des Agences techniques départementales (ATD)

Cantal Ingénierie & Territoires participe activement au Réseau National des Directeurs d'Agences techniques dont la réunion annuelle s'est tenue à Caen les 12 et 13 septembre 2024. Avec une cinquantaine de participants, cet événement permet un échange riche sur les pratiques des agences et consolide l'esprit de travail en réseau. La Directrice de Cantal Ingénierie & Territoires est également élue au sein du Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Directeurs d'Agences Techniques Départementales (ANDATD).

Ce réseau des directeurs se décline en groupes de travail thématiques auxquels les agents de CIT participent activement (Réseau des juristes, Réseau Bâtiments et aménagements publics, Réseau Eau et Assainissement...).



CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

Siège : 28 avenue Gambetta

15 015 AURILLAC cedex

cit@cantal.fr - 04 71 45 27 27

<http://ingenierie-et-territoires.cantal.fr/>



PROJET DE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Section de fonctionnement Dépenses				Section de fonctionnements - Recettes			
Chap Art	Libellé	Crédits ouverts 2024	Mandats émis 2024	Chap Art	Libellé	Crédits ouverts 2024	Titres émis 2024
011	Charges à caractère général	1 178 345,00 €	893 675,15 €	70	Produits services, domaine, ventes	636 592,62 €	609 217,84 €
6168	Primes d'assurances	30 000,00 €	7 868,20 €	7068	Autres redevances et droits	636 592,62 €	609 217,84 €
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 007 045,00 €	823 755,38 €	74	Dotations, subventions et participations	326 917,40 €	326 770,90 €
6288	Autres services extérieurs	137 000,00 €	60 694,85 €	7473	Participation Département	225 000,00 €	225 000,00 €
60632	Fournitures, petits équipements	3 000,00 €	56,72 €	74748	Participation Communes Intercom.	101 917,40 €	101 770,90 €
6281	Cotisations	1 300,00 €	1 300,00 €	7588	Recettes exceptionnelles		0,00 €
65	Charges de gestion courantes	1 005,00 €	0,00 €				
65888	Charges diverses de gestion courante	5,00 €	0,00 €		Total des crédits ouverts	963 510,02 €	935 988,74 €
6583	Intérêts moratoires-pénalités sur marchés	1 000,00 €	0,00 €	R002	Report excédent	215 839,98 €	215 839,98 €
	Total des dépenses	1 179 350,00 €	893 675,15 €		Total des Recettes	1 179 350,00 €	1 151 828,72 €
Soit un bénéfice annuel 2024		42 313,59 €					
Total Budget Fonctionnement		Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur		Résultat	
		893 675,15 €	935 988,74 €	215 839,98 €		258 153,57 €	



Cantal Ingénierie & Territoires

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

Réunion 24 mars 2025

N° de la délibération : 25AG03-03

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,

- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Vincent Descœur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marniesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 - M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vaur, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,

M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doulcet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,

M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaultier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssiére, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,

M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaudes Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Éric Gomme, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

- M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
- M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
- M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
- Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
- M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
- M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
- M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
- M. Gilbert Mommaliér, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
- M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
- M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
- M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
- M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
- M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
- M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

- M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

- Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
- Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
M. Jean-Michel Faubladiet, Centre communal d'action sociale de Lascelles,
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac,.

Nombre de membres excusés : 20

Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES

L'Assemblée Générale,

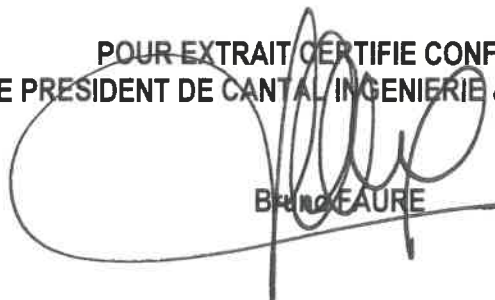
En application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat a lieu au sein des établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus ».

Après avoir pris connaissance du document d'orientation budgétaire 2025 et du budget prévisionnel 2025 proposés par M. le Président,

PREND ACTE de la tenue du débat sur les Orientations Budgétaires 2025 de Cantal Ingénierie & Territoires telles qu'elles sont annexées à la présente délibération.

PREFECTURE DU CANTAL
4 AVR. 2025
BUREAU DU COURRIER

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,


BRUNO FAURE

Publication :

Transmission Préfecture :

04 AVR. 2025

CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES & PERSPECTIVES 2025



Agence Départementale au service des Collectivités

PRÉSENTATION ADHÉRENTS

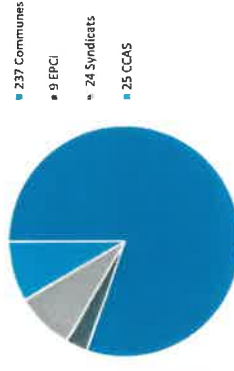
Fondée en 2012, **Cantal Ingénierie & Territoires (CIT)** est une Agence Départementale (Art L 5511-1 CGCT) qui apporte aux Collectivités Territoriales et aux Établissements Publics Intercommunaux du Département qui le demandent, une **assistance d'ordre technique, juridique ou financier**.

Cantal Ingénierie & Territoires, c'est avant tout une **structure d'aide à la décision**, alliant à la fois réactivité, savoir-faire, connaissance des spécificités du cadre d'intervention (proximité, culture administrative et territoriale), écoute et polyvalence.

Plus de 95% des communes et 100% des EPCI cantaliens sont membres de CIT.

Cantal Ingénierie & Territoires compte, au 31 décembre 2024, 295 adhérents.

Profil des 295 adhérents 2024



CIT regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des collectivités cantaliennes, ce qui explique la stabilité du nombre d'adhérents.

Evolution du nombre d'adhérents





**Bâtiments &
Espaces publics**



**Eau &
Assainissement**



**Voirie &
Réseaux divers**



**Écoles numériques
du Cantal**



Ouvrages d'art



**Gestion des données
Archivage
DPO mutualisé**



**Conseil Administratif
Juridique**





MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Un fonctionnement fondé sur la mise en œuvre de la mutualisation des services

Ci!t n'a pas de moyens en propre. L'Agence s'est structurée grâce à la mise en œuvre d'une convention de mutualisation de services avec le Conseil départemental au sens des articles L5111-1, L5111-1-1 et R5111-1-1 du Code général des collectivités territoriales. **Cette convention permet au Département de refacturer l'ensemble des charges qu'il supporte pour le compte des missions dévolues en mutualisation à Cantal Ingénierie & Territoires.**

Celle-ci permet de **mettre à disposition des adhérents de CIT les compétences des agents du Conseil départemental**. Cet accord porte sur des moyens humains, des moyens matériels (véhicules, informatique, mobilier...) et la mise à disposition de locaux (Lescudliers, Murat).

Pour mener à bien ses missions, Cantal Ingénierie & Territoires est composée d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée. En 2024, les moyens en personnel consacrés à l'Agence étaient de 18 ETP. Le nombre d'agents mobilisés, en lien avec la progression exponentielle du volume des sollicitations, est en croissance régulière depuis la création de la structure (Pour mémoire en 2012 : 7,2 ETP mobilisés).

Une réflexion devra être engagée pour interroger et, le cas échéant, repenser le format RH de notre fonctionnement (mises à disposition, recrutement en propre des nouveaux postes...).

Un service au bénéfice exclusif de ses adhérents

Le fonctionnement financier de CIT est basé sur un double principe de cotisations et de prestations rémunérées. Les services rendus aux adhérents s'inscrivent dans un régime de prestations intégrées dites « in house » et sont exonérées de mise en concurrence. CIT n'intervient pas pour des tiers.

Tous les membres de l'Agence versent une contribution annuelle qui est proportionnée et définie dans les conditions ci-dessous :

- Participation annuelle du Conseil départemental : 225 000 €.
- Communes : 0.4 € HT/hab/an.
- EPCI : 0.2 € HT/hab/an.

Cotisation annuelle minimale de 100 € HT et maximale de 3 000 € HT.

- **Autres organismes de coopération locale** : suivant le budget principal (100 € HT/an par tranche de 150 000 € de budget sur la base du dernier vote du Budget Primitif en « crédits réels en dépenses ») avec une cotisation annuelle minimale de 100 € HT et maximale de 3 000 € HT.
- Concernant les Centres Communaux d'Action Sociale, si la collectivité « fondatrice » du CCAS est déjà adhérente à C.I.T. la cotisation est définie selon un barème tenant compte de trois niveaux de cotisations (20, 50 et 100 € HT) en lien avec les strates de population.

Cette cotisation ouvre droit à l'assistance juridique, la mise à disposition de la plateforme de dématérialisation, une solution sécurisée pour les vidéoconférences et les réunions en ligne, une journée de diagnostic (sous conditions) et la mise à disposition de l'ENT Benevlu School (condition de double adhésion EPCL et Commune).

Les autres missions supposent la conclusion d'une convention qui donne lieu à facturation dans les conditions définies au règlement intérieur.

CADRE STRATÉGIQUE BUDGÉTAIRE 2025

Le budget de CIT ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Les recettes se répartissent sur 3 postes : participation du Département, prestations facturées et cotisations collectées. Si les participations et cotisations sont quasi constantes d'une année sur l'autre, les enjeux financiers sont liés à la facturation des prestations. Avec **609 217,84 € de titres émis en 2024**, CIT maintient son niveau de recettes et enregistre même une hausse de 47 197,5 € (hors étude déchets) par rapport à 2023 (soit presque 8 %).

S'agissant des dépenses, le principal poste reste le remboursement des frais au Conseil départemental dans le cadre de la convention de mutualisation. Cette dépense représente 92 % du budget. Avec 823 755,38 €, ce poste de dépense reste proche de son niveau de 2023 (808 010,08 €) mais il faut tenir compte de l'échéancier de remboursement de la mutualisation qui reporte à 2025 la facturation d'une partie des salaires effectivement versés en 2024 pour les nouveaux postes créés. Ce point appelle notre vigilance quant au résultat annuel exprimé.

Pour 2024, le budget est arrêté avec un solde excédentaire de 42 313,59 € HT portant le résultat annuel global à 258 153,57 € (avec reprise de l'excédent antérieur).

Le report de la trésorerie acquise est ainsi consolidé, ce qui est indispensable pour assurer les paiements au 1^{er} semestre de l'année N+1.

Après deux exercices en déficit (2020 et 2021) et deux exercices justes à l'équilibre (2022 et 2023), notons que le résultat positif de 2024 est lié aux recrutements effectués qui ont permis une accélération de la facturation des affaires au deuxième semestre 2024. Cependant, le coût de la masse salariale correspondante n'est pas encore intégré dans l'acompte versé au titre de la mutualisation en 2024. Il faut donc relativiser ce résultat qui peut être considéré comme une forme de « provision » en trésorerie pour appréhender le remboursement des salaires 2024 qui sera appliqué au solde de la mutualisation 2024 en 2025.

Avec l'effet de report du remboursement de la mutualisation, il faut s'attendre à un pic de dépenses en 2025. Notons également que les dépenses augmentent rapidement avec l'inflation (carburant, chauffage...).

- La conjoncture nous impacte également :
- La période de flou sur la question du transfert de compétences eau et assainissement a amené des décalages dans les engagements des investissements portés par les collectivités compétentes ;
 - Les budgets des collectivités sont très contraints ;
 - Nous entrons aussi dans une période de fin de mandat où les nouvelles commandes ralentissent.

De même, si ce résultat positif de 2024 est certes encourageant, il doit aussi être nuancé car 2023 et 2024 bénéficient de l'application en recettes du plein effet du nouveau prix de journée unifié notamment dans le cadre de la mission VRD.

- La marge de manœuvre est très réduite s'agissant de trouver des pistes de recettes nouvelles :
- Le montant de la participation du Conseil départemental est fixé à 225 000 € depuis 2012 ;
 - Les cotisations annuelles des adhérents, sont désormais au plafond avec un taux de couverture de 100 % des EPCI et 95% des communes ;
 - L'augmentation progressive du prix de journée est pleinement effective et ne pourra être réinterrogée dans les prochains mois. Le calcul du montant de l'adhésion des EPCI ou syndicats en charge de l'eau et de l'assainissement pourra cependant donner lieu à réflexion une fois la structuration des unités de gestion finalisée ;

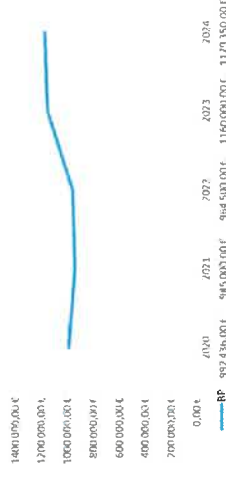
- 2025 sera également marquée par le départ de plusieurs cadres de la structure (mobilité ou départ en retraite), le volume d'activité pourrait se voir impacté ;
- Une bonne nouvelle cependant pour 2025 : CIT a obtenu une aide au titre du Fonds Vert Ingénierie d'un montant de 80 000 € pour financer l'appui en ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique.

La recherche de l'équilibre financier reste donc une préoccupation constante.

Le budget primitif 2025 se devra d'être réaliste tout en gardant la dynamique de projet qui caractérise CIT pour permettre le déploiement des nouvelles missions.

CHIFFRES CLÉS DU CADRE BUDGÉTAIRE

Evolution du budget global de CIT



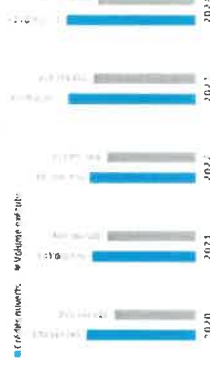
EVOLUTION DES RECETTES



EVOLUTION DES PRESTATIONS FACTURÉES



EVOLUTION DES DÉPENSES



CADRE STRATÉGIQUE OPÉRATIONNEL 2025

MISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

L'ANNEE 2025 EST UNE ANNEE DE TRANSITION POUR LA STRUCTURATION DES TERRITOIRES. C'IT EST UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR ACCOMPAGNER CETTE DYNAMIQUE

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) renforcée sur les études de gouvernance

Depuis 2023, Cantal Ingénierie & Territoires est très sollicitée pour préparer le cadre des transferts de compétences (évaluation des impacts juridiques, techniques et financiers).

De nombreuses études de gouvernance et de structuration ont été lancées.

Ainsi, outre le soutien porté à l'échelle EPCI, actuellement, C'IT travaille avec les services et élus locaux sur une vingtaine de secteurs pour créer ou étendre des syndicats d'eau potable et/ou d'assainissement.

Cet accompagnement va se poursuivre en 2025. Il représente une part très significative de notre intervention dans le domaine et mobilise énormément notre Responsable du Service d'Assistance à la Gestion de l'Eau et de l'Assainissement qui participe à toutes les réunions organisées pour une véritable aide à la décision performante et de qualité.

L'Agence C'IT est également reconnue pour son expertise dans ce domaine et ses agents participent régulièrement en tant qu'intervenants lors des tables-rondes et conférences consacrées au sujet. Une veille est aussi réalisée pour être au plus près des décisions et pouvoir agir pour anticiper les besoins et se mobiliser autour de l'évolution des textes législatifs.

Un nouveau panel de prestations

Les nouvelles actions prioritaires identifiées dans le cadre du Schéma départemental Eau et Assainissement sont opérationnelles.

Nous avons renforcé notre panel de services offerts dans le cadre de la mise à disposition d'un système d'information géographique gratuit dénommé Atlas.Cantal.fr.

A partir de 2025, une partie du contrôle des données sera automatisée, le « géo standard » sera remis à jour, une version mobile est disponible et un nouveau module est fourni pour la réalisation facilitée des Déclarations de travaux (DT/DICT).

La mission AMO est renforcée avec la création d'un poste permanent en lieu et place du contrat temporaire précédent. Elle permettra notamment d'aborder la mise en place de commandes groupées et le pilotage de marchés plus complexes à une échelle intercommunale par exemple.

Les agents de la Mission Assainissement ont été formés et disposent des habilitations et du matériel nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle mission d'expertise réseaux d'assainissement.

La mise en place des nouvelles missions recherche de fuites sur les réseaux AEP et reconnaissance de l'implantation de drains de captages (passages caméra) est également emblématique de cette évolution avec le recrutement d'un expert, l'acquisition d'un véhicule et du matériel spécialisé. Les premières missions ont été contractualisées dès 2024 et le démarrage est satisfaisant.

Même si les conditions météorologiques de 2024 ne poussent pas à optimiser la ressource, c'est un enjeu primordial pour les années futures. La performance des réseaux est un des principaux leviers pour sécuriser le volet quantitatif de l'approvisionnement en eau potable.

Enfin, les élus avaient plébiscité la mise en œuvre d'une mission d'assistance à la rédaction d'actes administratifs notamment pour la régularisation des passages de canalisations en terrains privés. Cette mission est en cours de définition. C'IT devrait être opérationnel au deuxième semestre 2025.

Pour la mise en œuvre de ces missions, les moyens humains ont été augmentés avec la création de 4 nouveaux postes :

- Octobre 2023 : un poste renfort a été pérennisé et transformé en poste permanent pour assurer l'AMO.
- Février 2024 : un technicien recherche de fuites et un technicien assainissement ont intégré l'équipe.
- Courant 2025 ou 2026 : un autre technicien eau potable devrait nous rejoindre (recrutement différé en fonction de la montée en puissance progressive des contractualisations).

Les missions des agents en place ont été ajustées afin d'apporter le meilleur service possible et de tenir les objectifs.

Un travail d'optimisation des moyens est également réalisé avec la mise en cohérence du programme d'assistance technique pris en charge à 50 % par les Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne et les missions éligibles au programme du Fonds Vert Ingénierie.

Enfin, uniformiser les méthodes et permettre un meilleur suivi des indicateurs de performance des services pourraient être un enjeu à court terme en parallèle du transfert effectif des compétences. Nous avons identifié des outils logiciels qui seraient facilitants, leur déploiement pourrait être envisagé dès 2025 en fonction de l'échelle de gestion des compétences. Cette perspective permettrait d'être également plus efficient sur le suivi des indicateurs de tarification et les plans pluriannuels d'investissement. C'est une des attentes fortes des territoires.





MISSION VOIRIE (VRD) : SE PROJETER VERS LES MOBILITÉS DE DEMAIN ET AMÉNAGER DES CENTRES-BOURGS ATTRACTIFS POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Gestion des mobilités

Nos projets de voirie intègrent les dernières innovations pour optimiser les déplacements et réduire l'empreinte carbone. En privilégiant les matériaux écologiques et les solutions de mobilité douce, nous contribuons à la préservation de l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Nous créons des infrastructures adaptées aux vélos, piétons et transports en commun, favorisant ainsi une mobilité plus saine et accessible, y compris dans les zones rurales pour un développement harmonieux et durable.

Nous intégrons également dans nos projets les exigences de mise en sécurité et de cohabitation des différents usages.

Pour accompagner ce défi, Cantal Ingénierie & Territoires poursuit son soutien aux collectivités dans leurs programmes courants d'entretien de voiries, d'aménagement des espaces publics mais aussi des projets structurants pour proposer des mobilités douces.

Ces interventions auprès des EPCI pourront être renforcées en proposant nos services pour décliner les plans Vélo dans leurs phases opérationnelles.

Cantal Ingénierie & Territoires apporte également son savoir-faire pour optimiser les projets en terme technique et en terme financier. Notre expertise permet de garantir le bon équilibre entre moyens contraints et efforts pour conduire de belles réalisations répondant aux attentes des usagers.

Évolution du périmètre des demandes

Cantal Ingénierie & Territoires est aussi un interlocuteur privilégié des collectivités pour proposer des aménagements à la fois adaptés au contexte et abordables mettant en lumière l'accent sur l'insertion paysagère, l'intégration de l'eau et de la nature, la mise en valeur du patrimoine local, sur la promenade et la détente des habitants ou encore sur la mise en lien avec les équipements et services existants... Le but est de répondre favorablement à l'envie des élus locaux de réaliser des aménagements qui rendent les centres-bourgs plus attractifs et plus vivants, en favorisant les différents types d'usages de ces espaces publics qui sont de véritables espaces de vie... Ce sont par exemple des opérations d'aménagement de places de villages, de berges, de végétalisation des cours d'écoles, de création de parcs et d'aires de jeux ou city-stades...

De même, la présence d'une ingénierie paysagiste au sein de notre équipe de chargés d'opération permet de reprendre favorablement à des demandes de projets avec un fort volet paysager.

Poursuite du déploiement de la mission ouvrages d'art

Les chantiers avancent et de nouvelles actions de rénovation ou d'entretien des ouvrages d'art devraient se poursuivre en 2025.

La mobilisation des crédits d'investissement du Programme national Pont pourrait être un levier à conforter.

MISSION BÂTIMENTS – ESPACES PUBLICS : ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS.

Les enjeux actuels pour un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le secteur du bâtiment sont multiples et complexes. Voici quelques points clés :

Transition énergétique et environnementale

L'Assistant à maîtrise d'ouvrage joue un rôle crucial dans la rénovation énergétique des bâtiments, en aidant à optimiser les travaux pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela inclut des travaux d'isolation, le remplacement des systèmes de chauffage et l'installation de ventilation performante. Les bâtiments doivent s'adapter aux nouvelles exigences climatiques, ce qui implique des modifications dans la conception et la gestion des projets pour assurer leur résilience face aux conditions climatiques.

Notre collaboration avec ACTEE, l'ADEME AURA et AURA EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement) dans le cadre de la Convention partenariale du projet européen BAOBAP (Boîte à outils Bâtiments Publics) est un atout pour répondre à ces enjeux.

La finalité du projet est d'aider les entités d'accompagnement de rénovation énergétique de bâtiments publics à structurer leur offre de services.

Un travail partenarial local est aussi engagé dans le cadre de rencontres régulières « rénovation énergétique ». La structuration d'un modèle de consultation pour les audits énergétiques est un sujet en cours de réflexion par exemple.

La mise en place de Schémas Directeurs Immobiliers et Énergétiques (SDIE) ainsi que leur déclinaison sur une échelle communale avec un format plus adapté pourront être expérimentées.

Complexité technique et gestion de projets

Les normes techniques et réglementaires évoluent constamment (notamment performance énergétique, sécurité et accessibilité). Les projets supposent également l'intégration de nouvelles technologies (comme les systèmes de gestion intelligente des bâtiments).

La conduite de projets, la capacité à faire de la programmation, à identifier les co-financeurs, à monter les dossiers de demandes de subventions ou encore la maîtrise de la commande publique sont autant de compétences complexes mais indispensables pour l'émergence des opérations.

La coordination entre les différents intervenants (architectes, ingénieurs, entreprises de construction) est essentielle à la réussite des projets.

Cantal Ingénierie & Territoires en tant qu'AMO apporte son expertise dans ces domaines.

Préservation du patrimoine

Cantal Ingénierie & Territoires renforce son offre d'accompagnement pour la valorisation et la protection du patrimoine. En effet, le service intervient depuis plusieurs années sur le volet AMO pour les travaux sur le patrimoine classé et protégé. Depuis 2024, il intervient aussi sur le patrimoine mobilier et le patrimoine non protégé.

Vigilance 2025 sur les moyens dédiés

Suite à la réorganisation du service tourisme du Conseil départemental, notre capacité à intervenir et enrichir notre champ d'action avec le volet développement touristique est réinterrogée (mobilité de l'agent spécialisé, non remplacé à ce jour).

De même, nous constatons une augmentation rapide des demandes avec la nécessité de répondre à la mise en place de programmes locaux qui renforcent le besoin en ingénierie (Villages d'avenir, Petites Villes de Demain, Action cœur de ville) et les enjeux qui font l'actualité des collectivités. Dans ce contexte, le départ du Chef de projet, qui devra être remplacé courant 2025, est un élément décisif. Nous devons organiser les effectifs pour assurer la continuité des actions en format dégradé mais garantissant un maintien de notre efficacité.

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DE LA DONNÉE PUBLIQUE



RGPD - Délégué à la Protection des Données

De nombreuses collectivités ont sollicité l'association Cantal Ingénierie & Territoires pour trouver un Délégué à la protection des données au 1^{er} janvier 2025 suite à l'arrêt de cette activité par un autre opérateur local. Nous allons faire notre maximum pour répondre aux besoins exprimés.

De plus, en fonction des moyens mobilisables en mutualisation avec la DSI du Conseil départemental, une réflexion pour proposer un service s'agissant de l'obligation d'établir la conformité au Règlement général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pourra être engagée.

Un RGAA permet de contrôler l'accessibilité d'un site et de ses contenus suivant les normes internationales de l'accessibilité numérique.



Faciliter la dématérialisation des flux de données

La mise à disposition gratuite de nos plateformes de dématérialisation de la commande publique et des transferts au contrôle de légalité sera poursuivie. Ce service s'accompagne de conseils dans la gestion des procédures de commande publique et est particulièrement apprécié des utilisateurs.



Sensibilisation Cyber sécurité

En partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, une session dédiée à la cyber sécurité initialement prévue en 2024 sera organisée en 2025. CIT interviendra en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie Départementale du Cantal, pour alerter les élus sur les risques et sensibiliser aux bonnes pratiques.



Nouveauté 2025 : Mise en place d'une mission d'archivage itinérant

Les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives et doivent à ce titre, en assurer elles-mêmes la conservation et la mise en valeur sous le contrôle technique et scientifique de l'État (Code du patrimoine, L212-6). La réalité est toute autre : les collectivités se trouvent en difficulté face à cette obligation (défaut de connaissance, manque de disponibilité, espace insuffisant ou inadapté, archives qui peuvent être détruites à tort ou endommagées, absence d'offre de prestation publique ou privée dans le Département du Cantal ...).

Après un recensement fait auprès des collectivités membres, les élus ont décidé de créer un service d'archiviste itinérant pour répondre à cette problématique. Il sera opérationnel dès juin 2025.

L'agent spécialisé vient d'être recruté. Cette prestation s'organisera en deux phases :

- 1^{ère} étape : Réalisation par l'archiviste itinérant du diagnostic technique.
- 2^{ème} étape : Intervention sur site :
 - Tri, élimination et classement des archives (compter 1.5/2 mètres linéaires traités/jour).
 - Réorganisation de l'espace archivistique.
 - Création d'un instrument de recherche.
 - Formation et sensibilisation du personnel.
 - Conseil sur les principes d'archivage électronique.

Les interventions se feront sur mesure et s'adapteront aux attentes des collectivités. Elles pourront être programmées sur plusieurs exercices par exemple en fonction du budget disponible.

Des réunions d'information seront également prévues à destination des élus et des secrétaires de mairie.

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Cette mission s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec pour ambition :

- Une progression du nombre de collectivités accompagnées dans le cadre du dispositif Écoles Numériques du Cantal ;
- Suite à la demande de plusieurs collectivités, une réflexion sera proposée pour établir des conventions pluriannuelles ;
- 2025 devrait permettre de proposer aux collectivités partenaires un programme de renouvellement de leurs équipements informatiques ;
- Le renouvellement du marché ENT 1^{er} degré sera également à prévoir.

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Le Service de conseil juridique est essentiel pour nos adhérents.

La diversité des thèmes abordés et des besoins exprimés montre l'intérêt de ce soutien.

Cette compétence juridique et administrative de CIT est identifiée des adhérents bien entendu, des partenaires mais aussi des entreprises. CIT reçoit de plus en plus de demandes de complémentarité avec les missions techniques portées par les MOE privés notamment, pour assurer le volet administratif des procédures. Il conviendra d'en tenir compte et d'imaginer un cadre d'intervention plus formalisé pour ces sollicitations.

Le renouvellement du poste de juriste est prévu en 2025 en raison du futur départ à la retraite de son titulaire actuel.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

La culture de la recette est indispensable. CIT y contribue en restant en veille sur les opportunités de financements au fil de l'eau ou sous forme d'appels à projets et en soutenant les adhérents dans le montage de leurs dossiers.

EXPÉRIMENTATION D'UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LE CEREMA

Un groupe de travail a été constitué début 2025 avec 4 Agences techniques dont celle du Cantal pour imaginer des pistes afin de mieux fédérer des expertises et mieux accompagner les collectivités et développer nos synergies. Le but est de renforcer la collaboration ATD / Cerema pour une meilleure ingénierie publique territoriale.

Après une première étape d'état des lieux et de partage d'opportunités, il semblerait qu'envisager une seconde phase tournée davantage vers l'expérimentation d'articulations concrètes serait opportune.

Il est prévu de faire un retour des résultats de ce groupe de travail lors de l'Assemblée générale de l'ANDATD en juin 2025 afin de voir si le format d'expérimentation pourrait être étendu.

Les idées de collaborations sont diverses : journées techniques, diffusion d'outils, réponse concertée auprès des collectivités adhérentes...

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LA STRUCTURE

Toutes ces orientations ne seront possibles que si l'équilibre financier est garanti et que l'équipe dédiée est organisée pour répondre aux attentes exprimées.

C'est dans ce cadre, que des changements seront engagés en 2025 :

- Mise en œuvre de la convention de mutualisation avec le Conseil départemental renouvelée pour la période 2024-2027, tout en analysant les possibilités qui seraient envisageables pour revoir une partie de la gestion de la masse salariale de CIT à moyen terme (réduction de la mutualisation, mises à disposition statutaires, politique RH propre...). En effet, CIT évolue régulièrement et sa croissance suppose aujourd'hui de s'interroger pour l'avenir.

- Renouvellement des marchés des assurances à horizon 2026 avec une recherche d'économie d'échelle dans le cadre d'achats coordonnés ou groupés (CD ou ANDATD notamment).

- Réflexion sur l'évolution du mode de calcul pour la cotisation des syndicats et des EPCI en fonction de la nouvelle structuration de la compétence eau et assainissement pour garantir un maintien des recettes d'adhésion à CIT.

- Renfort du support administratif et réorganisation des tâches pour plus de transversalité et pour faciliter la continuité de service. Avec la mise en place du nouveau panel de prestations évoqué précédemment, il a été décidé de renforcer les moyens en terme de support administratif d'1/2 ETP. Ce changement est effectif depuis janvier 2024. Cette opportunité a permis de prendre en charge les missions actes administratifs et patrimoine mobilier notamment.

- Enfin, la question des outils sera posée (réflexion sur l'acquisition d'un logiciel métier pour la gestion de la compétence eau ou sur la mise en place d'une centrale d'achat pour certains besoins particuliers). Nous devons aussi poursuivre l'amélioration de nos outils de communication (site web, charte graphique).

- Le Conseil d'administration a d'ores et déjà décidé de dématérialiser une partie de nos correspondances (conventions, convocations...). La question de la signature électronique devra être posée.

- Le projet structurant 2025 est l'acquisition et la mise en œuvre d'un logiciel de gestion AtMOsphère. Actuellement, notre organisation utilise des tableaux Excel pour gérer son suivi d'activité (liste des conventions, facturation, adhérents, suivi des affaires confiées, état d'avancement des marchés, suivi des temps passés, indicateurs...).

La comptabilité et la gestion financière sont assurées par l'intermédiaire du logiciel de gestion du Conseil départemental Astre GF(NETUM).

Bien que ces outils soient fonctionnels, ils présentent des limitations en termes de collaboration, automatisation, sécurité des données...

L'objectif de ce projet est de professionnaliser nos processus en adoptant un logiciel spécialisé qui permettra :

- D'améliorer l'efficacité et la productivité grâce à des fonctionnalités avancées ;
- De faciliter la collaboration entre les équipes ;
- D'assurer une meilleure sécurité et intégrité des données ;
- D'automatiser certaines tâches répétitives pour réduire les erreurs humaines ;
- De fournir des rapports et des analyses plus détaillés pour une prise de décision éclairée.

Ces améliorations contribueront à mieux structurer nos processus de gestion, homogénéiser nos outils, nos méthodes et nos livrables, centraliser la donnée, améliorer notre efficacité en ayant une meilleure maîtrise des temps passés et des temps facturés tout en offrant un meilleur service à nos adhérents et systématiser notre suivi d'indicateurs de performance.

Notons que ces évolutions devront s'inscrire dans une démarche globale d'efficience garantissant à la fois la mise en œuvre d'un modèle économique fiable et équilibré et la réalisation de prestations de qualité constante. C'est dans ce cadre que CIT continuera cette année à dimensionner une approche qualité à travers la formalisation de ses processus d'intervention et un suivi de ses indicateurs de performance. Dans cette démarche pour améliorer notre qualité du service rendu, un suivi de la satisfaction devra être imaginé (questionnaire de satisfaction, suivi des dysfonctionnements...).

La fragilité de l'équilibre financier demeure une préoccupation majeure et les choix ambitieux de renfort de nos effectifs vont largement impacter notre capacité financière dès 2024 et surtout à partir de 2025. La trésorerie actuelle de CIT ne suffira pas à assurer cette période charnière. L'augmentation du volume des prestations sera indispensable si nous voulons conserver cette dynamique positive. Seule la hausse des conventionnements garantira l'avenir de notre structure.

CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



CANTAL INGÉNIERIE & TERRITOIRES

Siège : 28 avenue Gambetta

15 015 AURILLAC cedex

cit@cantal.fr - 04 71 45 27 27

<http://ingenierie-et-territoires.cantal.fr/>



PROJET BUDGET PREVISIONNEL 2025

Chap Art	Libellé	Pour mémoire BP 2024	Bilan financier 2024 (mandats émis)	Propositions 2025	Chap Art	Libellé	Pour mémoire BP 2024	Bilan financier 2024 (titres émis)	Propositions 2025
011	Charges à caractère général	1 178 345,00 €	893 675,15 €	1 149 995,00 €	70	Produits services, domaine, ventes	636 592,62 €	609 217,84 €	567 846,43 €
616	Primes d'assurances	30 000,00 €	7 868,20 €	30 000,00 €	7068	Autres redevances et droits	636 592,62 €	609 217,84 €	567 846,43 €
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 007 045,00 €	823 755,38 €	1 055 625,00 €	74	Dotations, subventions et participations	326 917,40 €	326 770,90 €	325 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	137 000,00 €	60 694,85 €	60 000,00 €	7473	Participation Département Intercom.	225 000,00 €	225 000,00 €	225 000,00 €
60632	Fourniture de petit équipement	3 000,00 €	56,72 €	3 000,00 €	7474	Participation Communes	101 917,40 €	101 770,90 €	100 000,00 €
6281	Cotisations	1 300,00 €	1 300,00 €	1 370,00 €	7588	Recettes exceptionnelles			
67	Charges exceptionnelles	1 005,00 €	0,00 €	1 005,00 €		Total des recettes	963 510,02 €	935 988,74 €	892 846,43 €
658	Charges diverses de gestion courante	5,00 €	0,00 €	5,00 €	R002	Report Excédent	215 839,98 €	215 839,98 €	258 153,57 €
6711	Intérêts moratoires-pénalités sur marchés	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €					
	Total des dépenses	1 179 350,00 €	893 675,15 €	1 151 000,00 €		Total des Recettes	1 179 350,00 €	1 151 828,72 €	1 151 000,00 €



Cantal Ingénierie & Territoires

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

Réunion 24 mars 2025

N° de la délibération : 25AG03-04

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,

- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 - M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vaur, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,

M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,

M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaultier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenzières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssiére, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,

M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaude Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Éric Gomme, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigean,
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
M. Jean-Michel Faubladié, Centre communal d'action sociale de Lascelles,
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac,.

Nombre de membres excusés : 20

Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : ADHESION AU C.A.U.E (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)

Vu les statuts du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal,

L'Assemblée Générale,

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

RENOUVELLE : pour 2025 l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

Le coût de l'adhésion annuelle 2025 est de 600 €.

DESIGNE Mme Marie-Helene ROQUETTE Conseillère départementale, pour représenter CIT au sein des instances du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal.

PREFECTURE DU CANTAL

- 4 AVR. 2025

BUREAU DU COURRIER

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,

Bruno FAURE

Publication :

Transmission Préfecture :

} 04 AVR. 2025



Cantal Ingénierie & Territoires

Extrait des Délibérations de l'Assemblée Générale

Réunion 24 mars 2025

N° de la délibération : 25AG03-05

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi vingt-quatre mars, à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale Cantal Ingénierie & Territoires, régulièrement convoquée, l'Hôtel du Département à Aurillac, sous la présidence de M. Bruno FAURE, Président de Cantal Ingénierie & Territoires.

Conseillers départementaux (30 membres – 15 voix par membre)

Présents :

M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
M. Gilles Combelle, Vice-Président du Conseil départemental,
Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale,
Mme Marina Besse, Conseillère départementale,
M. Alain Delage, Conseiller départemental,
Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
M. Jean Mage, Conseiller départemental,
Mme Valérie Semeteys, Conseillère départementale.

Nombre de membres présents : 14

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jean-Yves Bony, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Gilles Chabrier, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à M. Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental,
- M. Philippe Fabre, Vice-Président du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,

- Mme Sylvie Lachaize, Vice-Présidente du Conseil départemental, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Hélène Chastre, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- Mme Aurélie Bresson, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Valérie Cabecas, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Vincent Descoeur, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Lantuejoul, Vice-Présidente du Conseil départemental,
- M. Stéphane Frechou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Jean-Jacques Monloubou, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Annie Delrieu, Conseillère départementale,
- M. Florian Morelle, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Beaudrey, Conseillère départementale,
- Mme Marie-Hélène Roquette, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à M. Bruno Faure, Président du Conseil départemental, Président de Cantal Ingénierie & Territoires,
- Mme Valérie Rueda, Conseillère départementale, ayant donné pouvoir à Mme Mireille Leymonie, Conseillère départementale,
- M. Christophe Vidal, Conseiller départemental, ayant donné pouvoir à Mme Sophie Bénézit, Conseillère départementale.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 12

Absents excusés :

M. Jamal Belaidi, Conseiller départemental,
 Mme Céline Charriaud, Conseillère départementale,
 M. Pierre Mathonier, Conseiller départemental,
 Mme Magali Maurel, Conseillère départementale.

Nombre de membres excusés : 4

Communes

(Aurillac : 10 voix ; 4 communes > 3 500 habitants : 5 voix ; 234 communes < 3 500 habitants : 1 voix)

Présents

M. Philippe Rosseel, Maire d'Allanche,
 M. Pascal Terrail, Maire d'Ally-Drignac,
 M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 M. Michel Cabanes, Maire d'Arnac,
 Mme Sandrine Bonventi, Adjointe au Maire de Barriac-les-Bosquets,
 M. Jean-Pierre Lavergne, Adjoint au Maire de Boisset,
 M. François Gaillard, Conseiller Municipal de Bonnac,
 M. Michel Castanier, Maire de Cassaniouze,
 M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 M. Jean-Louis Vidal, Maire de Crandelles,
 Mme Arlette Gasquet, Maire de Cros-de-Montvert,
 M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 M. Jean-Louis Cayrou, Conseiller Municipal de Giou de Mamou,
 M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 M. Thierry Rougé, Maire de Jou-sous-Monjou,
 M. Christian Guy, Maire de Junhac,
 M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,

M. Philippe Meissonier, Adjoint au Maire de La Chapelle d'Alagnon,
M. Georges Ceytre, Maire de la Chapelle Laurent,
M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
M. Richard Bonal, Maire de Lacapelle Barrès,
M. Jean-Paul Troupel, Conseiller Municipal de Lacapelle-Viescamp,
M. Jean-Louis Fresquet, Maire de Lafeuillade-en-Vézie,
M. Jean-Pierre Salavert, Adjoint au Maire de Laroquebrou,
M. Fabien Vidal, Conseiller municipal de Laveissière,
M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
Mme Annie Plantecoste, Maire de Leucamp,
M. André Rouquet, Conseiller Municipal de Marcolès,
M. André Bouard, Conseiller municipal de Massiac,
M. Roger Ribaud, Maire de Meallet,
M. M. Christian Boudon, Conseiller Municipal de Molèdes,
M. Philippe Boucheix, Conseiller Municipal de Molompize,
M. Bernard Boutaric, Conseiller municipal de Montmurat,
Mme Isabelle Lemaire, Maire de Montsalvy,
M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
M. Gérard Troupel, Maire de Nieudan,
M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
M. Michel Amouroux, Conseiller municipal de Polminhac,
M. David Ernest, Maire de Prunet,
M. Sylvain Delrieu, Adjoint au Maire de Puycapel,
M. André Molenat, Adjoint au Maire de Quézac,
M. Olivier Parra, Adjoint au Maire de Roannes-Saint-Mary,
M. Serge Fontanel, Adjoint au Maire de Saint-Antoine,
M. Bruno Filiol, Adjoint au Maire de Saint-Cernin,
Mme Myriam Ferry, Adjointe au Maire de Saint-Chamant,
M. Marc Benech, Maire de Saint-Cirgues-de-Malbert,
M. Michel Canches, Maire de Saint Gérons,
M. Joël Gauzins, Adjoint au Maire de Saint-Mamet,
M. Christian Fournier, Maire de Saint-Martin-Valmeroux,
M. Eric Fronteau, Adjoint au Maire de Saint-Santin-Cantalès,
M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs,
M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon,
M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
M. Pierre Couderc, Adjoint au Maire de Sansac-de-Marmiesse,
Mme Françoise Angelvy, Maire de Sansac-Veinazes,
M. Léon Perrier, Maire de Senezergues,
M. Guy Mespoulhès, Maire de Siran,
M. Patrick Lolive, Adjoint au Maire de Thiézac,
Mme Marguerite Trin, Conseillère municipale de Tournemire,
M. Jean Bouniol, Adjoint au Maire de Vézac,
M. Pascal Chauvel, Adjoint au Maire de Vieillespesse,
M. Louis Estèves, Maire de Yolet.

M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres présents : 63 + 2

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Jérémy Hameau, Conseiller municipal d'Alleuze, ayant donné pouvoir à M. Maurice Pouille, Conseiller Municipal d'Andelat,
 - M. Jean Louis Dapon, Adjoint au Maire d'Anglards de Salers, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - Mme Nadine Antignac, Maire de Besse, ayant donné pouvoir à M. Roland Chabanon, Conseiller Municipal de Salers,
 - M. Maurice Pallut, Maire de Chanterelle, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. David Saint-Léger, Adjoint au Maire d'Espinasse, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Franck De Magalhaes, Maire de Ferrières-Saint-Mary, ayant donné pouvoir à M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
 - M. André Farges, Conseiller Municipal de Fridefont, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. André Vours, Maire de Lacapelle-del-Fraisse, ayant donné pouvoir à M. Claude Delmas, Maire de Labesserette,
 - M. Hervé Brugeaille, Conseiller Municipal de Madic, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. Michel Farcy, Conseiller municipal de Menet, ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,
 - M. Michel Teyssedou, Maire de Parlan, ayant donné pouvoir à M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
 - M. Nicolas Laborie, Conseiller Municipal de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
 - M. François Barrière, Maire de Saint-Constant Fournoulès, ayant donné pouvoir à M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
 - M. Albert Rochette, Maire de Sainte-Eulalie, ayant donné pouvoir à M. Jacques Romeuf, Adjoint au Maire de Drugeac,
 - M. Bernard Remise, Maire de Saint Urcize, ayant donné pouvoir à M. Michel Brousse, Maire de Chaudes Aigues,
 - M. Gérard Chancel, Maire de Saint-Vincent-de-Salers, ayant donné pouvoir à M. Alain Dumay, Conseiller Municipal de Moussages,
 - M. Bertrand Forestier, Maire de Sauvat, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac,
 - M. René Bergeaud, Adjoint au Maire de Ydes, ayant donné pouvoir à M. Olivier Roche, Maire de Jaleyrac.
-
- M. Gabriel Gaben, Adjoint au Maire d'Arpajon-sur-Cère, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac,
 - Mme Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Dominique Lavigne, Adjointe au Maire d'Ytrac.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 18 + 2

Absents excusés :

- M. Alain Vantalou, Conseiller Municipal d'Albepierre-Bredons,
- M. Roland Brunel, Maire d'Anglards-de-Saint-Flour,
- M. Gilbert Portal, Conseiller Municipal d'Anterrieux,
- M. Stéphane Briant, Maire d'Antignac,
- M. Pierre Pouget, Maire d'Apchon,

M. Yves Magne, Maire d'Arches,
M. Jacques Chastaing, Adjoint au Maire d'Auriac l'Eglise,
M. Jacques Bresson, Maire d'Auzers,
M. Marc Maisonneuve, Adjoint au Maire d'Ayrens ,
M. Marc Maisonneuve, Maire de Bassignac,
Mme Régine Breuil, Maire de Brageac,
Mme Olivia Gueroult, Maire de Brezons,
M. Bruno Serre, Adjoint au Maire de Carlat,
M. Laurent Mazières, Adjoint au Maire de Cayrols,
Mme Frédérique Buchon, Maire de Celoux,
M. Philippe De Laroche, Maire de Cezens,
Mme Bernadette Resche, Maire de Chaliers,
M. Vincent Ribes, Adjoint au Maire de Chavignac,
M. Sebastien Doucet, Conseiller Municipal de Champagnac,
M. René Goulesque, Adjoint au de Champs-sur-Tarentaine,
M. Christophe Soulier, Maire de Charmensac,
M. Jean-Marc Delbos, Maire de Chaussenac,
M. Christophe Raynal, Maire de Cheylade,
Mme Monira Chirol, Conseillère Municipale de Clavières,
M. Gérard Bournet, Conseiller municipal de Collandres,
M. Serge Antony, Adjoint au Maire de Coltines,
Mme Christelle Cayzac, Adjointe au Maire de Condat,
Mme Patricia Rochès, Maire de Coren,
M. Roger Lapie, Conseiller Municipal de Cros-de-Ronesque,
M. Guy Michaud, Maire de Cussac,
Mme Jeannine Brunel, Conseillère Municipale de Deux Verges,
M. Emmanuel Fournal, Adjoint au Maire de Dienne,
M. Richard Blancharel, Conseiller Municipal de Fontanges,
M. Patrice Faliès Maire de Freix-Anglards,
M. Gilbert Auriacombe, Conseiller Municipal de Girgols,
Mme Caroline Landre, Adjointe au Maire de Glénat,
M. Bernard Coudy, Maire de Gourdièges,
M. Aurélien Pojolat, Adjoint au Maire de Jabrun,
M. Jean Rongier, Maire de Joursac,
M. Philippe Delchet, Maire de La Monselie,
M. Cédric Delobelle, Conseiller Municipal de La Ségalassière,
M. Frédéric Astruc, Maire de La Trinitat,
M. Gérard Pradal, Maire de Labrousse,
M. Clément Rouet, Maire de Ladinhac,
M. Jean-Louis Verdier, Maire de Landeyrat,
M. Pascal Lorenzo, Maire de Lanobre,
Mme Colette Froment, Maire de Lapeyrugue,
M. Laurent Teil, Conseiller municipal de Laroquevieille,
M. Alain Bazelle, Adjoint au Maire de Lascelles,
M. Jean-Louis Rouvier, Adjoint au Maire de Lastic,
M. Robert Jouve, Maire de Laurie,
Mme Claire Teissedre, Maire de Laveissenet,
M. Denis Delpirou, Maire de Lavigerie,
M. Jérôme Parra, Adjoint au Maire du Claux,
M. Frédéric Tissandier, Conseiller Municipal du Falgoux,
M. Pierre Mennesson, Maire du Fau,
M. Jean-Michel Hojak, Maire du Monteil,

M. Michel Calmejane, Conseiller Municipal du Trioulou,
M. Christian Fournier, Maire du Vaultier,
M. Alain Chavaroc, Conseiller Municipal du Vigean,
Mme Sylvie Portal, Maire des Ternes,
M. Laurent Picarougne, Maire de Leynhac,
M. Bernard Pagenel, Maire de Leyvaux,
M. Robert Boudon, Maire de Lieutadès ,
M. Joël Brun, Maire de Lorcières,
M. Richard Morin, Conseiller Municipal de Lugarde,
M. Louis Pechaud, Maire de Malbo,
M. François Delrieu, Adjoint au Maire de Mandailles-Saint-Julien,
Mme Colette Ponchet-Passebard, Maire de Marcenat,
M. Robert Flagel, Adjoint au Maire de Marchastel,
Mme Christiane Gaillard, Adjointe au Maire de Marmanhac,
M. Philippe Chatonnier, Conseiller Municipal de Maurines,
M. Michel Goutel, Adjoint au Maire de Maurs,
M. Jean-Pierre Bec, Adjoint au Maire de Mentières,
Mme Chrystèle Serre, Maire de Montboudif,
M. Jean-Paul Resche, Maire de Montchamp,
M. Jean Mage, Maire de Montgreleix,
M. Eric Parmentelot, Conseiller Municipal de Montvert,
M. Jean Boucher, Adjoint au Maire de Murat,
M. Jean-Marie Mezange, Maire de Narnhac,
M. Michel Porteneuve, Maire de Neussargues-Moissac,
M. Pascal Dequin, Conseiller municipal de Neuvéglise-sur-Truyère,
M. Jean-Claude Morel, Maire d'Omps,
M. Stéphane Cusset, Conseiller municipal de Pailherols,
Mme Annie Andrieux, Maire de Paulhac,
M. Pierre-Henry Bartholome, Conseiller municipal de Paulhenc,
Mme Jocelyne Rolland, Conseillère municipale de Pierrefort,
M. Luc Lescure, Maire de Pradiers,
Mme Bernadette Beaufort-Michel, Maire de Rageade,
M. Franck Veyrevèze, Conseiller Municipal de Raulhac,
M. François Vernet, Conseiller Municipal de Reilhac,
M. Philippe Echalié, Maire de Rezenières,
M. Bernard Pelissier, Conseiller Municipal de Riom-es-Montagnes,
M. Emmanuel Rey, Conseiller Municipal de Roffiac,
M. Alain Seriès, Maire de Rouffiac,
M. Denis Vieyres, Maire de Rouziers,
M. François Odoul, Maire de Ruynes-en-Margeride,
M. Jean-Philippe Serre, Adjoint au Maire de Saignes,
M. Alexandre Favory, Maire de Saint-Amandin,
M. Pierre Martin, Conseiller Municipal de Saint-Bonnet-de-Condac,
M. Claude Ribeyrotte, Adjoint au Maire de Saint-Bonnet-de-Salers,
M. Philippe Maurs, Maire de Saint-Cirgues-de-Jordane,
M. Patrick Gouvry, Conseiller municipal de Saint-Clément,
M. Daniel Malmezat, Adjoint au Maire de Sainte-Marie,
M. Patrick Giraud, Maire de Saint-Etienne-Cantalès,
M. Thomas Riboulet, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Carlat,
M. Sébastien Veyssièr, Adjoint au Maire de Saint-Etienne-de-Chomeil,
M. Michel Fel, Maire de Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Paul Chalvet, Conseiller Municipal de Saint-Georges,

M. Eric Vereme, Adjoint au Maire de Saint-Hippolyte,
M. Jean-Pierre Cinqualbres, Maire de Saint-Illide,
M. Laurent Combelle, Conseiller Municipal de Saint-Jacques-des-Blats,
M. Frédéric Causse, Conseiller Municipal de Saint-Julien-de-Toursac,
M. Alain Roche, Adjoint au Maire de Saint Martial,
M. Thomas Vigneron, Conseiller Municipal de Saint-Martin-Cantalès,
M. Alain Modenel, Commune de Saint-Martin-Sous-Vigouroux,
M. Jean-Marc Mizoule, Maire de Saint-Mary-le-Plain,
M. Laurent Geneix, Maire de Saint-Paul-de-Salers,
M. Jean-Luc Doneys, Adjoint au Maire de Saint-Paul-des-Landes,
M. Jean-Paul Mathieu, Conseiller Municipal de Saint-Pierre,
M. Roland Vernet, Maire de Saint-Poncy,
M. Patrick Charles, Conseiller Municipal de Saint-Projet-de-Salers,
M. Vital Gendre, Maire de Saint-Remy-de-Chaudes Aigues,
Mme Claire Andrieux Jannetta, Maire de Saint-Saturnin,
M. Roger Condamine, Maire de Saint-Saury,
M. Michel Teyssou, Maire de Saint-Victor,
M. Michel Laporte, Maire de Salins,
M. David Escourolle, Conseiller Municipal de Ségur-les-Villas,
Mme Céline Munery, Adjointe au Maire de Soulages,
M. Serge Viallemonteil, Maire de Sourniac,
M. Yannick Boulet, Adjoint au Maire de Talizat,
M. René Riom, Conseiller municipal de Tanavelle,
M. Yves Coussain, Maire de Teissières-les-Bouliès,
Mme Nelly Mauranne, Adjointe au Maire de Tiviers,
Mme Elise Valentin, Conseillère Municipale de Trémouille,
Mme Laetitia Dumas, Conseillère Municipale de Trizac,
Mme Odile Pautard, Conseillère Municipale d'Ussel,
M. Louis Rollin, Conseiller municipal de Vabres,
M. Romuald Rivière, Maire de Val d'Arcomie,
M. Jean-François Rispal, Adjoint au Maire de Valette,
M. Eric Job, Maire de Valjouze,
M. Dominique Lafon , Conseiller Municipal de Valuégols,
M. Jean-Marc Boudou, Maire de Vedrines-Saint-Loup,
M. Christian Contamine, Adjoint au Maire de Velzic,
M. David Geneix, Maire de Vernols,
M. Catherine Maisonneuve, Maire de Veyrières,
M. Alain Van Simmertier, Adjoint au Maire de Vèze,
M. Jean-Luc Turlan, Maire de Vezels-Roussy,
M. Didier Irlande, Conseiller Municipal de Vic-sur-Cère,
M. Jean-Louis Recoussines, Maire de Vieillevie,
Mme Yolande Chassang, Maire de Villedieu,
M. Michel Marsal, Maire de Virargues,
M. Pierre Lacoste, Conseiller Municipal de Vitrac.

M. Jean-Pierre Jouve, Adjoint au Maire de Saint-Flour.

Nombre de membres excusés : 153 + 1

E.P.C.I. (CABA : 10 voix ; 8 Communautés de communes : 5 voix par membre)

Présents :

Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Nombre de membres présents : 3

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christian Poulhes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Alain Coudon, Adjoint au Maire d'Aurillac,
- M. Bernard Maury, Conseiller communautaire de Saint-Flour Communauté, ayant donné pouvoir à M. Antoine Grichois, Vice-Président de la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès,
- M. Eric Moulier, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène Artense, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Limousin, Conseiller communautaire Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
- M. Jean-Noël Parra, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté,
- M. Jacques Serrat, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, ayant donné pouvoir à Mme Danielle Gomont, Vice-Présidente de Hautes Terres Communauté.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 5

Absents excusés :

M. Jean-Paul Malbec, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays Gentiane.

Nombre de membres excusés : 1

Autres organismes publics de coopération locale (24 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Bernard Bec, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Grangeoune,
M. Jean Charmes, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des eaux de la Fontbelle Saint Saury,
M. Daniel Ginhac, Syndicat AEP de la Région d'Ussel,
M. Éric Gomesse, Syndicat Intercommunal des Eaux de la Margeride Nord,
M. Eric Lafon, Syndicat des Eaux de la Bertrande,
M. René Lavergne, SIVU de la Doire,
M. Guy Leclerc, Syndicat des Eaux Saint-Constant – Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Gaëtan Flamme, Syndicat Intercommunal des Eaux Meallet – Moussages.

Nombre de membres présents : 8

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Louis Chambon, Syndicat Mixte du Puy Mary, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Michel Latapie, Syndicat des Eaux de Saint Santin – Montmurat, ayant donné pouvoir à M. Jean-Luc Broussal, Maire de Saint-Santin-de-Maurs.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 2

Absents excusés :

M. Arnaud Bony, Syndicat des Eaux Ally-Escorailles-Brageac,
M. Jean-François Cabezon, SIVU de Maurs et Saint-Etienne-de-Maurs,
M. Jean-François De Conquand, Syndicat des Eaux de Neuveglise,
Mme Chantal Ducher, Syndicat des Eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers,
M. Jean Maurice Emorine, SIAEP Lugarde Marchastel,
M. Alain Falières, SCOT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie,
M. Fabien Lagloire, Syndicat Mixte du Lioran,
M. Gilbert Mommaller, Président du Syndicat des Eaux de la Sumène,
M. Guillaume Poinat, Syndicat intercommunal d'assainissement de l'agglomération Mauriac-Le Vigeon,
M. Thierry Robert, Président du Syndicat AEP Chaliers Clavières Lorcières,
M. Cyrille Rollin, Président du Syndicat intercommunal adduction d'eau potable de la région de Mauriac,
M. Didier Saint-Maxent, Président du syndicat AGEDI,
M. Philippe Vialleix, Syndicat des Eaux de Haute Artense,
M. Pierre Chassang, SIVU AEP des Vergnes.

Nombre de membres excusés : 14

Centres communaux d'action sociale (27 membres : 1 voix par membre)

Présents :

M. Jean-Louis Marandon, Centre communal d'action sociale de Menet,

Nombre de membres présents : 1

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. Christophe Pestrinaux, Centre communal d'action sociale d'Aurillac, ayant donné pouvoir à M. Jean-François Rodier, Maire de Jussac,
- Mme Morgane Roche, Centre communal d'action sociale de Naucelles, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- M. David Peyral, Centre communal d'action sociale de Pleaux, ayant donné pouvoir à M. Marc Sepchat, Conseiller municipal de Pleaux,
- M. Christian Lacarrière, Centre communal d'action sociale de Roumégoux, ayant donné pouvoir à M. René Lapeyre, Mairie-délégué du Rouget-Pers,
- Mme Patricia Benito, Centre communal d'action sociale de Saint-Paul-des-Landes, ayant donné pouvoir à M. Michel Arestier, Conseiller Municipal de Naucelles,
- Mme Véronique Salesse, Centre communal d'action sociale de Saint-Simon, ayant donné pouvoir à M. Guy Senaud, Adjoint au Maire de Saint-Simon.

Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6

Absents excusés :

Mme. Bonnie Delepine, Centre communal d'action sociale de Saint-Flour,
Mme Mélodie Chouly, Centre communal d'action sociale d'Antignac,

Mme Joëlle Mazet, Centre communal d'action sociale d'Arpajon sur Cère,
Mme Magalie Maniol, Centre communal d'action sociale de Boisset,
Mme Caroline Malherbes, Centre communal d'action sociale de Jussac,
M. Jean-Michel Faubladiet, Centre communal d'action sociale de Lascelles,
M. Christophe Perrot, Centre communal d'action sociale du Trioulou,
M. Michel Cosnier, Centre communal d'action sociale de Marmahac,
Mme Sabine Rivet, Centre communal d'action sociale de Mauriac,
Mme Françoise Cayrou, Centre communal d'action sociale de Maurs-La-Jolie,
M. Laurent Malvezin, Centre communal d'action sociale de Montsalvy,
M. Christian Gras, Centre communal d'action sociale de Murat,
M. Pierre Teissedre, Centre communal d'action sociale de Raulhac,
Mme Annie Dumont, Centre communal d'action sociale de Riom-es-Montagnes,
Mme Stéphanie Gaillard, Centre communal d'action sociale de Saint-Cernin,
M. David Bonis, Centre communal d'action sociale de Saint-Cirgues-de-Jordanne,
Mme Brigitte Cabrespine, Centre communal d'action sociale de Saint-Gérons,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Valette,
Délégué du Centre communal d'action sociale de Vic-sur-Cère,
Mme Muriel Escalier, Centre communal d'action sociale d'Ytrac,.

Nombre de membres excusés : 20

Secrétaire : Madame Valérie CABECAS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION DECLIC (Développement d'Echanges entre Collectivité Locales en matière d'Informations et de Communications).

L'Assemblée Générale,

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions ci-dessous :

RENOUVELLE : pour 2025 l'adhésion de Cantal Ingénierie & Territoires à l'Association DECLIC.
Le coût de l'adhésion annuelle 2025 est de 770 € pour la structure.

DESIGNE Mme Annie DELRIEU, Conseillère départementale, pour représenter CIT au sein de l'association DECLIC.

PREFECTURE DU CANTAL

- 4 AVR. 2025

BUREAU DU COURRIER

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE CANTAL INGENIERIE & TERRITOIRES,**

Bruno FAURE

Publication :

Transmission Préfecture :

04 AVR. 2025